

# Comptabilité Approfondie

ADF PRO Marrakech

P. SAID OUHADI

Professeur de l'Enseignement Supérieur

# Comptabilité Approfondie

## Plan de formation

- 1 Normalisation comptable
- 2 Evaluation des éléments d'actif et de passif
- 3 Comptabilisation des immobilisations
- 4 Réévaluation des immobilisations
- 5 Crédit-Bail
- 6 Comptabilisation des subventions
- 7 Les opérations en devises
- 8 Comptabilisation des stocks en cours
- 9 Comptabilisation des titres
- 10 Les contrats à terme

# Comptabilité Approfondie

## La notion de la normalisation comptable

La norme, c'est la règle, les principes et les formulations à respecter.

Une norme comptable, en référence aux principes de base, peut édicter une ou plusieurs règles de comptabilisation.

« Normaliser c'est établir des règles communes afin d'harmoniser et d'améliorer les pratiques comptables » (P. Lassègue, 1998).

# Comptabilité Approfondie

## La notion de la normalisation comptable

La normalisation est un processus dynamique.

Elle évolue avec l'environnement national, continental et mondial des sociétés.

C'est une émanation de la puissance économique de chaque État, de chaque groupe d'États ou d'organisations professionnelles.

# Comptabilité Approfondie

## La notion de la normalisation comptable

Qu'elle soit nationale, continentale ou mondiale, la normalisation comptable consiste à adopter des principes, des règles, des lois, des formulations, des procédures, des méthodes, des modèles et des présentations à respecter dans l'enregistrement et le traitement comptable des opérations, dans la confection et la présentation des documents comptables et financiers de synthèse.

# Comptabilité Approfondie

## Les types de normalisation

La normalisation de fond porte sur l'adoption :

- des principes,
- des procédures,
- des conventions
- et des formulations comptables

La normalisation de forme porte sur :

- La fixation et l'adoption des modèles et des structures de présentation des états comptables et financiers, de leur contenu, de l'emplacement de chaque information,
- La définition des concepts et la classification des comptes.

# Comptabilité Approfondie

## La notion de la normalisation comptable

L'adoption d'une norme est donc le résultat d'une large concertation entre les intérêts contradictoires des acteurs hiérarchisés, la position de chaque acteur dépendant de son pouvoir réel dans la profession.

La normalisation et l'harmonisation des pratiques comptables ont pour objectif de produire des informations comparables pour des entreprises opérant ou devant opérer sur les mêmes marchés locaux ou internationaux.

Elles visent aussi la satisfaction des besoins en informations comptables et financières des partenaires de l'entreprise. Cette comparaison sera limitée aux principes comptables, aux états financiers de synthèse et aux principaux postes de l'actif.

# Comptabilité Approfondie

## La Normalisation comptable

Les deux objectifs primordiaux de la normalisation comptable sont de :

- Servir de base à l'information et la gestion de l'entreprise ;
- Fournir une image aussi fidèle que possible de ce que représente l'entreprise à tous les utilisateurs des comptes, privés ou publics

# Comptabilité Approfondie

## La Normalisation comptable

Les divers destinataires de cette fonction d'information :

- \* L'entreprise elle-même,

- \* Ses partenaires directs, tels les fournisseurs, clients, salariés, banquiers et prêteurs, associés et actionnaires, et les Pouvoirs Publics tant au niveau fiscal qu'au niveau économique (comptabilité nationale) et financier (contrôle du crédit).

# Comptabilité Approfondie

## La Normalisation comptable

Le champ d'application de la Norme Générale Comptable est très vaste puisqu'il concerne a priori la majorité des agents économiques quelle que soit :

- Leur taille (des petites et moyennes aux plus grandes entreprises)
- Leur secteur (public ou privé)
- Leur objet (agricole, industriel, commercial ...)
- Leur forme juridique (Etat, établissement public, entreprise individuelle, société, association ...).

# Comptabilité Approfondie

## Histoire de la Normalisation comptable en Afrique

1938	Le tout premier plan comptable applicable en France et dans les pays africains (colonie française) était le plan allemand conçu en 1937 par E. Schmalenbach et mis en application dès 1938. (Première version en 1927)
1947	À la suite du décret 46-619 du 4 avril 1946 créant en France une commission de normalisation des comptabilités et l'approbation en 1947 d'un plan comptable général, les pays africains vont importer et utiliser les mêmes outils comptables qu'en France.
1968	En 1968, sous l'initiative des chefs d'États africains, une commission constituée d'experts africains et français (notamment Claude REROCHON) se réunit à Niamey et propose le tout premier plan comptable africain : le plan OCAM (Organisation Commune Africaine, Malgache et Mauricienne) . Ce dernier sera adopté à Yaoundé en 1970 par la conférence des chefs d'États membres de l'OCAM. Il avait pour objectif de favoriser l'harmonisation des pratiques comptables, l'intégration et l'indépendance économique des États membres.

# Comptabilité Approfondie

## Histoire de la Normalisation comptable en Afrique

1985	<p>Jusqu'à la désolidarisation des membres de cet organisme en 1985, tous les pays n'y avaient pas adhéré. C'est le cas, par exemple, des pays du Maghreb, du Mali, de la Guinée, etc., qui pour la plupart ont continué avec le plan comptable français de 1957. Au Togo, en particulier, le plan comptable OCAM a cohabité avec le plan français de 1957. Après cette dissidence, les structures comme le Conseil Africain de la Comptabilité (CAC), le Système Comptable Africain de Référence (SCAR), etc. qui avaient été mises sur pied pour œuvrer en faveur de la normalisation et d'une harmonisation des pratiques comptables en Afrique n'avaient pas produit les résultats attendus.</p>
1998	<p>Le souci pour la France et l'Afrique d'avoir le même langage des affaires sera à nouveau lancé à Libreville au Gabon en octobre 1992 à l'occasion du sommet France-Afrique. Cette volonté politique commune et ambitieuse va entraîner le 17 octobre 1993 au sommet de Port-Louis (Île Maurice), la signature du traité de l'OHADA en vigueur dès 1995. À la suite de ce traité, les pays de l'Afrique de l'Ouest regroupés au sein de l'UEMOA5, vont se désolidariser totalement du plan comptable OCAM pour créer en 1998 leur propre système comptable : le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA). Ce nouveau référentiel adopté par les pays de l'Afrique de l'Ouest s'inspire fortement du plan comptable français de 1982 et</p>

# Comptabilité Approfondie

## Histoire de la Normalisation comptable en Afrique

2000	<p>En 2000, l'OCAM sera totalement fragilisée avec l'adoption en mars de l'acte uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises dans les États membres de l'OHADA. Cette organisation compte aujourd'hui seize (16) États membres (et un pays en cours d'adhésion (la RDC)) dont les pays de l'UEMOA) ((Union Économique et Monétaire Ouest Africaine), de la CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique centrale ) et les Comores. Véritable facteur d'intégration dans la sous-région, le SYSCOHADA en vigueur depuis janvier 2001 pour les comptes personnels, et 2002 pour les comptes consolidés et combinés, est en continuité avec les plans OCAM et français de 1982 qui constituent ses principales sources d'inspiration et d'expérience. Malgré son ancrage dans le système européen continental, le SYSCOHADA a hérité des normes internationales et anglo-saxonnes ses principes et ses pratiques qui constituent aujourd'hui ses principales innovations par rapport à son prédécesseur (le plan comptable OCAM)..</p>
2017	<p>Alignement aux normes IFRS/IAS 26 janvier 2017 : adoption de l'Acte Uniforme Relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF) publié le 15 février 2017</p>

# Comptabilité Approfondie

## Histoire de la Normalisation comptable en Afrique

Chaque nouveau plan comptable doit justifier sa raison d'être par la prise en compte de l'évolution des besoins des entreprises, des marchés locaux et internationaux et de l'environnement économique, juridique et institutionnel en général.

Le SYSCOHADA n'a pas failli à cette obligation.

# Comptabilité Approfondie

## Histoire de la Normalisation comptable en Afrique

Le tableau suivant récapitule ses principales nouveautés par rapport à son prédécesseur.

### 1) Principes comptables

L'introduction implicite de deux nouveaux principes :

– Le principe de la pertinence partagée.

Ce principe stipule que : « tout utilisateur des états financiers doit y trouver des informations qui sont indispensables pour s'informer et apprécier les états financiers ».

Il englobe les principes de bonne information et de l'importance relative dans le contexte anglo-saxon.

– Le principe de la prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique.

# Comptabilité Approfondie

## Histoire de la Normalisation comptable en Afrique

**2) Structure** Le SYSCOHADA dispose désormais d'un cadre structurel (l'OHADA) chargé de produire les normes et d'harmoniser les pratiques comptables entre les pays membres.

Il est également doté d'un référentiel juridique important : l'acte uniforme portant droit comptable OHADA.

**3) Doctrine** Le SYSCOHADA garde son appartenance à l'école continentale.

Cependant, il emprunte aux normes anglo-saxonnes et internationales des principes qui font sa particularité par rapport à sa source d'inspiration de base.

L'adoption de trois systèmes de tenue des comptes (système normal, système allégé et système minimal de trésorerie) est une innovation qui accroît la souplesse du SYSCOHADA.

# Comptabilité Approfondie

## Histoire de la Normalisation comptable en Afrique

### 4) Ethique

Le SYSCOHADA assure la promotion de l'éthique à travers le principe de l'image fidèle des comptes, du patrimoine, de la situation et des performances financières de l'entreprise dont les contrevenants encourent une sanction pénale.

# Comptabilité Approfondie

## Histoire de la Normalisation comptable en Afrique

### 5) Etats de synthèse

Le SYSCOHADA a introduit quatre documents obligatoires : un bilan, un compte de résultat, un tableau financier des emplois et des ressources (TAFIRE) et une annexe.

C'est un système adapté à la taille de l'entreprise (existence de trois systèmes comptables : le système normal, le système allégé et le système minimal de trésorerie).

Il a adopté une approche biennale ou comparative des documents de synthèse et est doté d'une source complémentaire d'informations sur les différentes transactions de l'entreprise.

# Comptabilité Approfondie

## Histoire de la Normalisation comptable en Afrique

### 5) Etats de synthèse

**Bilan** Contrairement à l'approche juridique du plan OCAM (Organisation Commune Africaine et Malgache), le SYSCOHADA a adopté l'approche économique et financière du bilan avec notamment le respect du principe de la prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique.

**Compte de Résultat** Le SYSCOHADA dans sa présentation adopte l'approche économique avec notamment la mise en relief de nouveaux indicateurs : la marge brute sur marchandises, la marge brute sur matières premières, l'excédent brut d'exploitation, le résultat financier, la participation des travailleurs aux fruits de l'expansion et la distinction entre les activités ordinaires et non ordinaires.

# Comptabilité Approfondie

## La Normalisation comptable

La Norme doit présenter un ensemble d'informations pertinentes et fiables et qui traduisent de façon fidèle la vie économique et financière.

# Comptabilité Approfondie

## La Normalisation comptable

- La pertinence des informations tient à l'adéquation existant entre leur contenu et leur objet : une information pertinente doit représenter convenablement, fidèlement, les faits ou les concepts qu'elle énonce ; elle est donc signifiante ce qui suppose que toutes les précautions ont été prises pour en définir clairement et sans ambiguïté le contenu, le contour, les limites.

L'objectif étant :

- de ne pas se tromper ;
- de ne pas tromper les tiers

# Comptabilité Approfondie

## La Normalisation comptable

La fiabilité des informations tient, elle, davantage à leur caractère quantitatif ; les montants qui apparaissent dans les comptes ou dans les états de synthèse doivent être sûrs, ce qui implique tant une très bonne définition des méthodes d'évaluation qu'une parfaite maîtrise des faits comptables et de la chaîne des traitements qui aboutissent aux comptes et aux états de synthèse.

# Comptabilité Approfondie

## Les principes comptables du SYSCOHADA

**Les hypothèses sous jacentes : Continuité d'exploitation**

**Les postulats comptables : Entité, Comptabilité d'engagement, spécialisation des exercices, Permanence des méthodes, Prééminence de la réalité économique sur la structure juridique**

**Les conventions comptables : Coût historique, Prudence, Régularité et transparence, Intangibilité du bilan, importance significative**

**Les caractéristiques qualitatives**

- **Essentielles : Pertinence et fidélité**
- **Auxiliaires : Comparabilité, Vérifiabilité, Rapidité et Compréhensibilité**

**Les contraintes à prendre en considération : Equilibre avantages-Coûts**

# Comptabilité Approfondie

## Les principes comptables de l'OHADA

### Intangibilité du bilan

Il s'agit d'une autre expression du troisième principe du système comptable OHADA selon lequel le bilan d'ouverture d'un exercice doit correspondre au bilan de clôture de l'exercice précédent.

En application intégrale de ce principe, il ne peut être imputé directement sur les capitaux propres, ni les incidences de changement de méthodes comptables, ni les produits et les charges sur exercices antérieurs. Lesdites corrections doivent transiter par le compte de résultat de l'exercice au cours duquel les omissions ont été constatées.

► Toutefois, il est admis, dans le cadre du système comptable OHADA comme dans d'autres plans comptables, que l'incidence d'un changement de réglementation comptable soit imputée directement sur les capitaux propres. Ce principe n'est pas d'application internationale unanime.

# Comptabilité Approfondie

## Les principes comptables de l'OHADA

### Partie double :

Règle conventionnelle de fonctionnement des comptes en vertu de laquelle tout mouvement ou variation enregistré dans la comptabilité de l'entreprise est représenté par une écriture qui établit une équivalence entre ce qui est porté au crédit et ce qui est porté au débit des différents comptes affectés par cette écriture.

► Par convention, les comptes de l'actif du bilan et les comptes de charges sont des emplois augmentant par inscription au débit et diminuant par inscription à leur crédit. De même, les comptes du passif du bilan et les comptes de produits sont des ressources augmentant par inscription au crédit et diminuant par inscription à leur débit

# Comptabilité Approfondie

## Évaluation des éléments d'actif et du passif

La valeur revêt trois formes :

La valeur d'entrée

La valeur actuelle

La valeur comptable nette

# Comptabilité Approfondie

La valeur d'entrée dans le patrimoine d'un élément d'actif, déterminée en fonction de l'utilité économique présumée de cet élément, est constituée :

- Pour les éléments acquis à titre onéreux ou à titre gratuit :

coûts d'acquisition ou d'achat

Coûts de production

# Comptabilité Approfondie

## **Le coût d'acquisition est formé (article 37) :**

a) du prix d'achat augmenté des droits de douane et autres impôts et taxes non récupérables et diminué des réductions commerciales obtenues et des taxes légalement récupérables ;

**b) des charges accessoires d'achat y afférentes, tels que :**

- transports
- frais de transit
- frais de réception
- assurances
- - transport ...

**à l'exclusion des taxes légalement récupérables.**

# Comptabilité Approfondie

## Le coût d'acquisition est formé :

Sont également pris en compte les charges accessoires d'achat des immobilisations

Les frais d'acquisition d'immobilisations qui consistent en :

- droits de mutation (enregistrement) ;
- honoraires et commissions ;
- frais d'actes.

Les frais accessoires d'achat de titres de placement ne sont pas intégrés dans le coût d'achat mais à inscrire dans les frais d'acquisition appropriés

5016 Frais d'acquisition des titres de trésor et bons de caisse

5026 Frais d'acquisition des actions

5036 Frais d'acquisition des obligations

# Comptabilité Approfondie

**Le coût d'acquisition est formé :**

**c)** des charges d'installation qui sont nécessaires pour mettre le bien, en état d'utilisation à l'exclusion des frais d'essais et de mise au point qui sont à classer dans les charges de l'exercice ou, le cas échéant, susceptibles d'être répartis sur plusieurs exercices.

Les coûts d'emprunt sont à prendre en compte prorata temporis tout en déduisant éventuellement des produits financiers générés pendant la période d'acquisition ou de production des actifs immobilisés en question.

Les frais généraux engagés pour l'acquisition d'immobilisations sont exclus du coût d'acquisition de ces immobilisations.

# Comptabilité Approfondie

Exemple 1 :

Acquisition d'un matériel industriel :

- Prix d'achat 64000
- Droits de douane : 4000
- TVA récupérable (20%)
- Frais de transport installation et montage 8400 (dont TVA récupérable 20%)
- frais de transport postérieurs à la mise en utilisation 2280 (dont TVA récupérable 14%)
- Charges financières exposées pour l'acquisition du matériel 1200

**Coût d'acquisition = 64000+4000+7000+1200 = 76200**

# Comptabilité Approfondie

Application :

Une entreprise internationale installée en Afrique est en cours de réalisation d'une commande qui s'échelonne sur Trois mois. Le tableau suivant résume les dépenses effectuées ou restant à effectuer sur cette commande :

Dépenses	effectuées	A effectuer
Matières consommées	155600	91000
Charges directes de production	312000	84500
Charges indirectes variables de production	167800	67800
Charges indirectes fixes de production	100900	54800
Intérêts des capitaux empruntés	14000	6200
Quote-part des Charges indirectes des centres auxiliaires	92540	22600
Charges de distribution		58700

La sous activité est à 15%  
 Le prix global de la commande est fixé à 987000 F  
 Travail à faire : calculer la valeur des stocks ?.

Dépenses	Coût de stock	VNR
Matières consommées	155600	91000
Charges directes de production	312000	84500
Charges indirectes variables de production	167800	67800
Charges indirectes fixes de production	85765	46580
Intérêts des capitaux empruntés	14000	6200
Quote-part des Charges indirectes des centres auxiliaires		
Charges de distribution		
Prix global		58700
		987000
	735165	632220

Le coût des stocks est de 735165 DH

La VNR est de 632220 DH

# Comptabilité Approfondie

-La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente

Exemple :

Prix de vente 100000 F

Frais de vente 5%

Dépenses pour terminer le produit 12000 F

$$\text{VNR} = 100000 - (100000 \times 5\%) - 12000 = 83000 \text{ F}$$

# Comptabilité Approfondie

## La période d'acquisition

**Seuls les coûts engagés pendant la période d'acquisition peuvent être affectés à l'immobilisation s'ils remplissent par ailleurs les conditions nécessaires.**

### Exemple d'application :

**Au cours du premier semestre 2007, la société a entrepris l'étude d'implantation d'une nouvelle machine dans ses ateliers (Les chiffres en milliers) :**

**• En mars et avril : étude de faisabilité effectuée par l'ingénieur : 80000 F ;**

• 30 avril : la direction prend la décision de réaliser l'investissement

• 20 mai : livraison de la machine et réception de la facture.

• 20 mai : livraison de la machine et réception de la facture : Brut 1500000 F Remise 5% ; Frais de transport 16500 F ; Escompte 1% ; TVA 20%

• Du 1 au 30 juin : mise en place des tests de fonctionnement (la machine fonctionnera à sa capacité normale au 1<sup>er</sup> juillet : Coûts estimés (rémunération des salaires, matières et fournitures) 90000 F ; Honoraires d'ingénieurs conseil 90000 F et estimations des coûts de dysfonctionnements 150000 F.

# Comptabilité Approfondie

La période d'acquisition

Exemple d'application :

**Au cours du premier semestre 2007, la société a entrepris l'étude d'implantation d'une nouvelle machine dans ses ateliers :**

LA PERIODE A PRENDRE EN COMPTE :

DU 30 AVRIL AU PREMIER JUILLET

Coût d'acquisition :

Net commercial =  $1500000 * 95\% = 1425000$

Transport = 16500

Escompte =  $(1500000 * 95\% + 16500) * 1\% = 14415$

Tests de fonctionnement = 90000

Honoraires = 90000

Coûts de dysfonctionnement = 150000

Coût d'acquisition = 1785915

La TVA est récupérable

# Comptabilité Approfondie

**Le coût de production est formé de :**

Consommation de matières et fournitures

Main d'œuvre directe

Frais variables de production

Frais fixes de production en fonction du niveau d'activité effectif (pour les stocks)

# Comptabilité Approfondie

**La valeur actuelle d'un élément du patrimoine est une valeur d'estimation, à la date considérée, en fonction du marché et de l'utilité économique pour l'entreprise.**

# Comptabilité Approfondie

**La valeur comptable nette, inscrite au bilan, est égale à la valeur d'entrée après correction le cas échéant, dans le respect du principe de prudence et par comparaison avec la valeur actuelle.**

# **Comptabilité Approfondie**

**La valeur Comptable Nette (Corrections de la valeur d'entrée)**

**Pour l'arrêté des comptes, la valeur comptable nette des éléments patrimoniaux est déterminée conformément aux règles générales qui suivent :**

**La valeur d'entrée des éléments est intangible sauf exceptions notamment en matière de créances, dettes et disponibilités libellées en monnaies étrangères ou indexées.**

**Cependant, la valeur d'entrée des éléments de l'actif immobilisé dans l'utilisation est limitée dans le temps doit faire l'objet de corrections de valeur sous forme d'amortissement.**

# Comptabilité Approfondie

**L'amortissement consiste à étaler le montant amortissable d'une immobilisation sur sa durée prévisionnelle d'utilisation par l'entreprise selon un plan d'amortissement.**

**La valeur d'entrée diminuée du montant cumulé des amortissements forme la "valeur nette d'amortissements" de l'immobilisation.**

**A la date d'inventaire, la valeur actuelle est comparée à la valeur d'entrée des éléments ou pour les immobilisations amortissables à leur valeur nette d'amortissements, après amortissement de l'exercice.**

# Comptabilité Approfondie

**Seules les moins-values dégagées de cette comparaison sont inscrites en comptabilité :**

- sous forme d'amortissements exceptionnels, si elles ont un caractère définitif ;**
- sous forme de provisions pour dépréciation si elles n'ont pas un caractère définitif.**

# Comptabilité Approfondie

**La valeur comptable nette des éléments d'actif est :**

- soit la valeur d'entrée ou la "valeur nette d'amortissements " si la valeur actuelle leur est supérieure ou égale ;**
- soit la valeur actuelle si elle leur est inférieure.**

**Toutefois, en ce qui concerne les immobilisations autres que financières, et pour autant que leur valeur actuelle n'est jugée ni notablement ni durablement inférieure à leur valeur d'entrée ou à leur valeur nette d'amortissements, celle-ci n'est pas corrigée.**

# Comptabilité Approfondie

**Dans le cas où la valeur actuelle de certains biens a augmenté de façon significative par rapport à la valeur d'entrée ou nette, il est possible de pratiquer la réévaluation selon les prescriptions comptables.**

**Deux types de réévaluations sont à distinguer :**

**1- La réévaluation légale**

**2- La réévaluation libre**

**La réévaluation notamment des immobilisations donne naissance à l'écriture comptable suivante :**

**Débiter les comptes d'immobilisations concernés**

**Créditer le compte Écarts de réévaluation**

# Comptabilité Approfondie

## Comptabilisation des immobilisations

### Types d'immobilisations

- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations financières

# Comptabilité Approfondie

## L'évaluation des immobilisations corporelles

### La Valeur D'entrée : cas général

**Les immobilisations corporelles sont inscrites à :**

- leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises à titre onéreux ;
- leur coût de production pour celles qui sont produites par l'entreprise pour elle-même.

# Comptabilité Approfondie

## L'évaluation des immobilisations corporelles

### La Valeur D'entrée : cas général

**Le coût de production des immobilisations est formé de la somme :**

- du coût d'acquisition des matières et fournitures utilisées pour la production de l'élément ;**
- des charges directes de production tels les charges de personnel, les services extérieurs, les amortissements ;**
- des charges indirectes de production dans la mesure où elles peuvent être raisonnablement rattachées à la production de l'immobilisation.**

# Comptabilité Approfondie

## 0) Immobilisations produites par l'entreprise

### Exemple d'application

L'entreprise BETA a construit un bâtiment à usage de stockage des articles, amortissable sur 20 ans linéairement.

Le chantier est achevé et le magasin mis en service le premier septembre 2024

Les éléments de coût sont constitués de :

- Matières et fournitures : 354000 F
- charges de personnel : 260000 F
- Autres charges d'exploitation : 86000 F
- Intérêts intercalaires : 200000 F
- Le taux de TVA est de 14%

# Comptabilité Approfondie

## 0) Immobilisations produites par l'entreprise

### Exemple d'application

1/9/2024

**Débit 2311 Bâtiments industriels 900000**

**4451 Etat TVA récupérable sur immobilisations 126000**

**Crédit 7221 Immobilisations corporelles (hors actifs biologiques 700000**

**787 Transfert de charges financières 200000**

**4434 Etat TVA facturée sur production livrée à soi-même 126000**

31/12/2004

**Débit 6813 Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles 15000**

**Crédit 2831 Amortissements des bâtiments industriels, agricoles, administratifs et commerciaux sur sol propre 15000**

# Comptabilité Approfondie

## 0) Immobilisations produites par l'entreprise

### Immobilisations en cours

**Dans le cas où les travaux ne sont pas encore achevés à la fin de l'exercice, il est recommandé de passer par un compte d'immobilisations en cours.**

### **Exemple d'application**

**Un bâtiment en cours de construction d'une valeur de 243000 F fin 2016.**

#### **Débit**

**2391 Bâtiments en cours      243000**

**4451 Etat TVA récupérable sur immobilisations 34020**

#### **Crédit**

**7143 Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même 243000**

**4434 Etat TVA facturée sur production livrée à soi-même 34020**

# Comptabilité Approfondie

## 0) Immobilisations produites par l'entreprise

**Une fois le bâtiment est achevé au cours de 2017 avec une valeur de  
900000 F**

**Exemple d'application**

**Débit**

**2311 Bâtiments industriels 900000**

**4451Etat TVA récupérable sur immobilisations 91980**

**Crédit**

**2391 Bâtiments en cours 243000**

**7143 Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même 657000**

**4434 Etat TVA facturée sur production livrée à soi-même 91980**

# Comptabilité Approfondie

## La Valeur D'entrée : cas particuliers

### 1) Immobilisations acquises par voie d'échange

Les immobilisations sont comptabilisées à la valeur actuelle du bien cédé, présumée égale à celle du bien acquis.

Toutefois lorsque l'une de ces deux valeurs actuelles est difficilement déterminable (exemple : valeur actuelle d'une " servitude " foncière), est retenue comme valeur d'entrée la valeur actuelle dont l'estimation est la plus sûre.

# Comptabilité Approfondie

## La Valeur D'entrée : cas particuliers

### 2) Immobilisations acquises à titre gratuit

La valeur d'entrée est égale à la valeur actuelle, " valeur estimée " à la date de l'entrée en fonction du marché et de l'utilité économique du bien pour l'entreprise.

La contrepartie est soit Autres Subvention d'investissement (compte 148)  
Soit Produits hors activités ordinaires (compte 841) si le montant n'est pas très important

# Comptabilité Approfondie

## La Valeur D'entrée : cas particuliers

### 3) Immobilisations acquises à titre d'apport

La valeur d'entrée est égale au montant stipulé dans l'acte d'apport.

La contrepartie c'est le compte Capital

# Comptabilité Approfondie

## La Valeur D'entrée : cas particuliers

### **4) Immobilisations acquises au moyen de subventions d'investissement Financement partiel ou totale de l'investissement par des subventions**

#### **Exemple d'application**

**L'entreprise ABC a acquis le 1/7/2015 un matériel au coût de 250000 F amortissable linéairement sur 4 ans. La subvention d'investissement est de 40%. Le reliquat est financé à crédit.**

**La TVA est de 10%.**

# Comptabilité Approfondie

## 4) Immobilisations acquises au moyen de subventions d'investissement

### Exemple d'application

**1/7/2015**

**Débit**

**2411 Matériel industriel 250000**

**4451 Etat TVA récupérable sur immobilisations 15000**

**Crédit**

**1411 Subvention d'équipement Etat 100000**

**4812 Fournisseurs d'investissements 165000**

**31/12/2015**

**DEBIT 2813 Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles 31250**

**CREDIT 284 Amortissements du matériel 31250**

**31/12/2016**

**DEBIT 2813 Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles 62500**

**CREDIT 284 Amortissements du matériel 62500**

# Comptabilité Approfondie

Années	Capital restant dû	Amortissement	Intérêts	Annuités
2015	150000	18750	1125	19875
2016	131250	37500	2250	39750
2017	93750	37500	2250	39750
2018	56250	37500	2250	39750
2019	18750	18750	1125	19875

**L'entreprise ABC a acquis le 1/7/2015 un matériel au coût de 250000 F amortissable linéairement sur 4 ans. La subvention d'investissement est de 40%. La TVA est de 10%.**

**Si le reliquat est financé par un emprunt remboursable par amortissement constant à un taux de 6%(calculé sur amortissement) sur 4 ans.**

# Comptabilité Approfondie

## 4) Immobilisations acquises au moyen de subventions d'investissement Exemple d'application

**1/7/2015**

**Débit**

**2411 Matériel industriel 259000**

**4451 Etat TVA récupérable sur immobilisations 15000**

**Crédit**

**1411 Subvention d'équipement Etat 100000**

**1686 Emprunts et dettes contractés auprès des autres tiers 165000**

**1662 Intérêts courus Sur emprunts et dettes auprès des établissements de crédit 9000**

**31/12/2015**

**DEBIT 2813 Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles 31250**

**CREDIT 284 Amortissements du matériel 31250**

# Comptabilité approfondie

## La réévaluation des immobilisations

### Exemple de réévaluation légale

**Un ensemble immobilier est acquis en N-4 à 400.000.000 F dont terrain 100.000.000 F. La durée d'utilité est de 30 ans.**

**Fin N, les valeurs actuelles sont :**

**Terrain 150.000.000 F**

**Bâtiments 375.000.000 F**

**Indice de réévaluation = 1,2**

**Valeurs indiciaires :**

**Terrain =  $100.000.000 \times 1,2 = 120.000.000$  F inférieure à 150.000.000**

**Bâtiments =  $300.000.000 \times 1,2 = 360.000.000$  F inférieure à 375.000.000**

Éléments	Valeurs avant réévaluation	Valeurs réévaluées	Ecart de réévaluation
Terrains	100.000.000	120.000.000	+20.000.000
Constructions	300.00.000	360.000.000	60.000.000
Amort. constr	50.000.000	60.000.000	- 10.000.000
VNC Construction	250.000.000	300.000.000	+50.000.000
Valeur totale	650000	700000	50000

# Comptabilité approfondie

## La réévaluation des immobilisations

### Exemple de réévaluation légale

#### Ecritures comptables

**31/12/N**

**DEBIT**

**223 Terrains Bâties 20.000.000**

**2311 Bâtiments industriels 60.000.000**

**CREDIT**

**28311 Amortissements de Bâtiments industriels 10.000.000**

**1061 Ecart de réévaluation légale 70.000.000**

**31/12/N+1**

**DEBIT**

**6813 Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles 12.000.000**

**2831 Amortissements des bâtiments industriels**

**12.000.000 = 300.000.000/25**

**N.B : en cas de neutralité fiscale on peut créditer le compte 154 Provision spéciale de réévaluation au lieu du compte 1061.**

# Comptabilité approfondie

## La réévaluation des immobilisations

### Exemple de réévaluation libre :

Un ensemble immobilier est acquis en N-11 à 950.000.000 F dont terrain 200.000.000 F. La durée d'utilité est de 25 ans.

Fin N-2, les valeurs sont :

Terrain 220.000.000 F

Constructions 480.000.000 F

1- Effectuer les opérations comptables de réévaluation

Valeur réévaluée brute du bâtiment ?

Nouvelle dotation annuelle aux amortissements du bâtiment =  
 $480.000.000 / 15 = 32.000.000$  F

Valeur brute réévaluée du bâtiment =  $32.000.000 * 30 = 800.000.000$  F

<b>Eléments</b>	<b>Valeurs avant réévaluation</b>	<b>Valeurs réévaluées</b>	<b>Ecart de réévaluation</b>
Terrains	200.000.000	220.000.000	+20.000.000
Constructions	750.000.000	800.000.000	+50.000.000
Amort. constr	300.000.000	320.000.000	- 20.000.000
VNC Construction	450.000.000	480.000.000	+30.000.000

# Comptabilité approfondie

## ECCRITURES COMPTABLES

### METHODE 1 Réévaluation par ajustement des amortissements proportionnellement à la valeur brute réévaluée

#### Débit

223 Terrains bâtis 20.000.000

2311 Bâtiments industriels 50.000.000

#### Crédit

28311 Amortissement des Bâtiments industriels 20.000.000

1062 Ecart de réévaluations libre 50.000.000

### METHODE 2 Annulation des amortissements comptabilisés antérieurement

#### Etape 1

DEBIT 28311 Amortissement des bâtiments industriels 300.000.000

#### CREDIT

2311 Bâtiments industriels 300.000.000

#### Etape 2

#### DEBIT

223 Terrains bâtis 20.000.000

2311 Bâtiments industriels 30.000.000

#### CREDIT

1062 Ecart de réévaluations libre 50.000.000

# Comptabilité Approfondie

## Décomposition des immobilisations : Approche par les composants

Les composants sont des éléments destinés à être remplacés de manière régulière :

- Dépenses de gros entretien ou de grande révision. Cette dernière catégorie doit relever d'une obligation ou d'une pratique habituelle et constante de la part de l'entreprise.
- Il est également possible de continuer à enregistrer des provisions pour gros entretien ou grandes révision (non compatible avec IFRS).

# Approche par les composants

## Décomposition des immobilisations en composants

La décomposition est obligatoire :

- Si les composants ont des durées d'utilisation différentes de celle de la structure de base
- Si les composants procurent des avantages économiques selon un rythme différent, nécessitant l'utilisation de taux et de modes d'amortissement différents
- Si les composants font l'objet d'un remplacement au cours de la période d'utilisation de l'immobilisation

# Approche par les composants

Décomposition des immobilisations en composants

Cas du Matériel Informatique

Décomposition entre la partie hard (Matériel) et la partie soft (logiciel)

La durée d'amortissement du logiciel correspond à la durée de la licence

# Approche par les composants

## Exemple 1 :

Une société dont l'exercice est l'année civile a acquis un matériel le 1/4/N pour 200 000 € (HT). La durée d'usage pour amortir ce matériel est de 5 ans. Vous appliquez les nouvelles dispositions comptables et l'on vous précise que :

- il y a un composant changeable tous les quatre ans et dont la valeur est de 50 000 €. La durée d'utilisation de ce matériel est de huit ans.

### **Pour le composant (amortissement linéaire)**

$$\text{Année N } 50.000/4 * 9/12 = 9.375$$

$$\text{Année N+1 } 50.000/4 = 12.500$$

$$\text{Année N+2 } 50.000/4 = 12.500$$

$$\text{Année N+3 } 50.000/4 = 12.500$$

$$\text{Année N+4 } 50.000/4 * 3/12 = 3.125$$

# Approche par les composants

## Exemple 1 :

Une société dont l'exercice est l'année civile a acquis un matériel le 1/4/N pour 200 000 € (HT). La durée d'usage pour amortir ce matériel est de 5 ans. Vous appliquez les nouvelles dispositions comptables et l'on vous précise que :

- il y a un composant changeable tous les quatre ans et dont la valeur est de 50 000 €. La durée d'utilisation de ce matériel est de huit ans.

### **Pour le Matériel structure de base (amortissement linéaire)**

$$\text{Année N } 150.000/4 * 9/12 = 14.062,5$$

$$\text{Année N+1 } 150.000/4 = 18.750$$

$$\text{Année N+2 } 150.000/4 = 18.750$$

$$\text{Année N+3 } 150.000/4 = 18.750$$

$$\text{Année N+4 } 150.000/4 = 18.750$$

$$\text{Année N+5 } 150.000/4 = 18.750$$

$$\text{Année N+6 } 150.000/4 = 18.750$$

$$\text{Année N+7 } 150.000/4 = 18.750$$

$$\text{Année N+8 } 150.000/4 * 3/12 = 4.687,5$$

# Amortissement des Immobilisations corporelles

L'amortissement est la répartition systématique du montant amortissable d'un actif sur sa durée d'utilité.

Le montant amortissable est le coût d'un actif, ou tout autre montant substitué au coût dans les états financiers, diminué de sa valeur résiduelle.

## Définition

L'amortissement est déterminable selon :

- Les unités de temps
- Le mode linéaire
- Le mode dégressif (SOFTY)
- Autres : exemple taux croissant à doublement de taux

# Comptabilisation des immobilisations incorporelles

L'OHADA a prévu :

## **21 Immobilisations incorporelles**

211 Frais de recherche et de développement

212 Brevets, licences, concessions et droits similaires

213 Logiciels

214 Marques

215 Fonds commercial

216 Droit au bail

217 Investissements de création

218 Autres droits et valeurs incorporels

219 Immobilisations incorporelles en cours

2191 Frais de recherche et de développement

2193 Logiciels

2198 Autres droits et valeurs incorporels

# Les Immobilisation en recherche et développement

Sont portées au débit du compte 211 (OHADA) les seules dépenses qui correspondent à l'activité réalisée par l'entreprise pour son propre compte en matière de recherche appliquée et développement.

En sont exclus les frais entrant dans le coût de production des commandes passées par des tiers.

En vertu du principe de prudence, l'entreprise n'immobilise pas en général les frais de recherche et de développement qu'elle a engagés, en raison de caractère aléatoire de cette activité.

# Les Immobilisation en recherche et développement

A titre exceptionnel, les frais de recherche et de développement peuvent être portés en immobilisation au compte 211 (OHADA) s'ils respectent toutes les conditions suivantes :

- Les projets de recherche et de développement doivent être nettement individualisés et leur coût distinctement établi peut être réparti dans le temps à l'aide notamment d'une comptabilité analytique appropriée ;
- Chaque projet doit avoir, à la date d'établissement des états de synthèse, de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale et financière.
- Le compte 211 (OHADA) est débité par le crédit du compte) 721 Immobilisations incorporelles (OHADA) **Production immobilisée.**

# Les Immobilisation en recherche et développement

## -Exemple d'application

La société BARON spécialisée dans la réalisation des systèmes automatiques a entrepris des travaux de recherche depuis début N-1. Du fait des résultats prometteurs, la Direction a autorisé la poursuite des travaux le 15/5/N pour s'achever au début du deuxième trimestre N+1.

	<u>N-1</u>	<u>Du 1/1/N au 15/5/N</u>	<u>Du 16/5/N Au 31/12/N</u>	<u>N+1</u>
<u>Rémunération du personnel</u>	<u>15000</u>	<u>6000</u>	<u>20000</u>	<u>5000</u>
<u>Matières</u>	<u>6000</u>	<u>2000</u>	<u>4600</u>	
<u>Energie</u>	<u>3000</u>	<u>400</u>	<u>1000</u>	<u>100</u>
<u>Amortissements</u>	<u>600</u>	<u>400</u>	<u>700</u>	<u>50</u>
<u>Charges administratives</u>	<u>200</u>	<u>850</u>	<u>1500</u>	<u>900</u>
<u>tests</u>	<u>4400</u>	<u>1600</u>	<u>2700</u>	<u>1550</u>

# Dépenses Relatives à l'établissement de la liste des distributeurs

	<u>N-1</u>	<u>Du 1/1/N au 15/5/N</u>	<u>Du 16/5/N Au 31/12/N</u>	<u>N+1</u>
<u>Rémunération du personnel</u>			<u>10000</u>	<u>2000</u>
<u>Charges administratives</u>			<u>2500</u>	<u>800</u>

# Valeur de l'immobilisation incorporelle

	<u>EN COURS</u> <u>Au 31/12/N</u>	<u>Valeur fin mars N+1</u>
<u>Rémunération du personnel</u>	<u>20000</u>	<u>5000</u>
<u>Matières</u>	<u>4600</u>	<u>-</u>
<u>Energie</u>	<u>1000</u>	<u>100</u>
<u>Amortissement</u>	<u>700</u>	<u>50</u>
<u>Tests</u>	<u>2700</u>	<u>1550</u>
		<u>29000</u>
<u>TOTAL</u>	<u>29000</u>	<u>35700</u>

# Comptabilité Approfondie

Enregistrement Comptable

31/12/N

Débit

Immobilisations incorporelles en cours 29000

Crédit

Immobilisations produites 29000

# Comptabilité Approfondie

Enregistrement Comptable

1/4/N+1

Débit

Frais R et D 35700

Crédit

Immobilisations incorporelles en cours 29000

Immobilisations produites 6700

# Comptabilisation des immobilisations incorporelles

Enregistrement Comptable

31/12/N+1

Débit

6812 Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles (OHADA)

Crédit

2811 Amortissements des frais de recherche et de développement (OHADA)

# Comptabilisation des immobilisations incorporelles

## Les Brevets

Le compte 2121 est en général constitué par les éléments incorporels correspondant aux dépenses faites pour l'obtention de l'avantage représenté par la protection accordée sous certaines conditions à l'inventeur, à l'auteur ou au bénéficiaire du droit d'utilisation d'un brevet, d'une marque, de modèles, dessins, ou au titulaire d'une concession.

La valeur actuelle des brevets est égale :

- La somme actualisée des redevances annuelles à payer si ces dernières sont déterminées de façon fiable
- La valeur retenue par les parties pour payer les droits d'enregistrement

# Les immobilisations incorporelles

## Application : Brevets

Acquisition d'un brevet amortissable en 15 ans.

Un versement initial de 200.000 F

Une redevance de 1% du chiffre d'affaires à payer chaque fin d'année.

Chiffre d'affaires moyen annuel de 5.000.000 F

Versement des honoraires pour l'inscription du brevet 30000 F hors TVA.

Taux d'intérêt de 6%

# Les immobilisations incorporelles

Application :

Si le Chiffre d'affaires peut être évalué de façon fiable

Valeur du brevet =  $200000 + 30000 + 5000000 * 1\% * (1 - 1,06^{P-15}) / 0,06$  = 715610 F

1/1/N

Débit	2121 Brevets (OHADA)	715610
Crédit	4811 Fournisseurs d'investissements (OHADA)	515610
	521 Banque	200000

31/12/N

Débit	4811 Fournisseurs d'investissements (OHADA)	50.000
	Crédit	
	521 Banque	50000

# Les immobilisations incorporelles

Application :

**Si le Chiffre d'affaires ne peut être évalué de façon fiable**

1/1/N

Débit	2121 Brevets (OHADA)	200000
	521 Banque	200000

31/12/N

Débit	6342 Redevances pour brevets	50000
	Crédit	
	521 Banque	50000

# Comptabilisation des immobilisations incorporelles

## Exemple d'application Fond commercial et Droit au bail

Achat d'un fond de commerce pour un montant de 500 000 000 F constitué de (en milliers) :

Droit au bail : 50 000 000 F

Brevet : 80 000 000 F

Licence : 10 000 000 F

Matériel : 120 000 000 F

Outillage industriel : 55 000 000 F

Matériel de Transport : 100 000 000 F

Valeur du Fond Commercial =  $500\,000\,000 - (50\,000\,000 + 80\,000\,000 + 10\,000\,000 + 60\,000\,000 + 55\,000\,000 + 100\,000\,000) = 85\,000\,000$  F

# Comptabilisation des immobilisations incorporelles

## Exemple d'application Fond commercial et Droit au bail

### 1/1/N -Achat de fonds de commerce

2121	Brevet	80 000 000	
2122	Licence	10 000 000	
215	Fonds Commercial	85.000 000	
216	Droit au Bail	50.000 000	
2411	Matériel Industriel	120 000 000	
2412	Outillage Industriel	55 000 000	
2451	Matériel Automobile	100 000 000	
481	Fournisseurs d'investissements		250.000 000

# Comptabilisation des immobilisations incorporelles

## Exemple d'application Fond commercial et Droit au bail

Achat d'un fond de commerce constitué de (en milliers) :

Enseigne : 15000

Achalandage : 25000

Droit au bail : 65000

Clientèle : 95000

Matériel de transport : 45000

Mobilier Matériel de Bureau : 55000

Marchandises neuves : 90000

Sur lequel prix l'acquéreur, à l'instant, a remis au vendeur pour un montant de deux cent dix mille dirhams (210000).

Quant au reliquat, ils seront payables en six billets de fonds à échéances semestrielles successives, le premier le 30 juin suivant et ainsi de suite.

Le taux d'intérêt est de 12%.

Le taux d'intérêt de retard est de 10%.

# Comptabilisation des immobilisations incorporelles

## Exemple d'application

**Question 1 :** *La valeur du fonds de commerce*

Valeur Juridique du Fonds Commercial = 200.000

**Valeur juridique du Fonds de Commerce :**

Fonds Commercial : 200 000 ,

Pour le Matériel de transport : 45 000 ,

Pour le Mobilier et matériel de Bureau : 55 000 ,

Pour les marchandises neuves : 90 000 .

Valeur juridique du Fonds de Commerce = 200.000 + 45.000 + 55.000 + 90.000  
390.000

Valeur juridique du Fonds de Commerce =

**Question 2 :** *Quelle est la valeur de chaque billet de fonds ?*

**Valeur du FDC = 390.000**

**Règlement par chèque : 210.000**

**Règlement par Billets de Fonds : 180.000**

**Valeur Nominale d'un Billet de Fonds = 180.000/6 = 30.000**

**Valeur du 1<sup>er</sup> B.F = 30.000 + 180.000\*12%\*6/12 = 40.800**

**Valeur du 2<sup>ème</sup> B.F = 30.000 + 150.000 \*12%\*6/12 =39.000**

**Valeur du 3<sup>ème</sup> B.F = 30.000 + 120.000\*12%\*6/12 = 37.200**

**Valeur du 4<sup>ème</sup> B.F = 30.000 + 90.000\*12%\*6/12 = 35.400**

**Valeur du 5<sup>ème</sup> B.F = 30.000 + 60.000\*12%\*6/12 = 33.600**

**Valeur du 6<sup>ème</sup> B.F = 30.000 + 30.000 \*12%\*6/12 = 31.800**

# Les immobilisations incorporelles

## Cas du fonds commercial

*Enregistrer les opérations comptables ?*

NON PRISE EN COMPTE DU COUT D'EMPRUNT

		1/1/N - <u>Achat de fonds de commerce</u>			
215	Fonds Commercial		135.000		
216	Droit au Bail		65.000		
245	Matériel de Transport		45.000		
2444	Mobilier de Bureau		25.000		
2441	Matériel de Bureau		30.000		
311	Marchandises		90.000		
1682	Billets de fonds (OHADA)				180.000
5141	Banques				210.000
		30/6/N - <u>Paiement du premier billet de fonds</u>			
1682	Billets de Fonds		30.000		
671	Intérêts des emprunts		10.800		
521	Banques locales				40.800

# Les immobilisations incorporelles

## Cas du fonds commercial

*Enregistrer les opérations comptables ?*

PRISE EN COMPTE DU COUT D'EMPRUNT

	<u>1/1/N -Achat de fonds de commerce</u>			
215	Fonds Commercial	160.515		
216	Droit au Bail	77.285		
245	Matériel de Transport	45.000		
2444	Mobilier de Bureau	25.000		
2441	Matériel de Bureau	30.000		
311	Marchandises	90.000		
1682	Billets de fonds (OHADA)			180.000
5141	Banques			210.000
166	Intérêt s courus			37.800

37800 = Total des intérêts sur les 6 semestres à intégrer proportionnellement entre fond commercial et droit au bail ( $135000/200000 = 67,5\%$  et  $65000/200000 = 32,5\%$ )

Part FC =  $37800 * 0,675 = 25515$  ; part Droit au bail =  $37800 * 0,325 = 12285$

Valeur FC =  $135000 + 25515 = 160515$  ; Valeur droit au Bail =  $65000 + 12285 = 77285$

# Les immobilisations incorporelles

## Cas du fonds commercial

*Enregistrer les opérations comptables ?*

PRISE EN COMPTE DU COUT D'EMPRUNT

30/6/N – Paiement du premier billet de fonds				
1682	Billets de Fonds	30.000		
166	Intérêts courus	10.800		
521	Banques locales		40.800	

# Comptabilisation des stocks

## Exemple d'application 1

### Valorisation des stocks

Une entreprise fabrique un produit PF1 avec une capacité mensuelle normale de 10 000 unités. Pour la production de 8 000 unités en novembre 2024, les coûts suivants ont été constatés :

- Matières premières 7 000 000 F
- Main d'œuvre Directe 4 400 000 F
- Frais généraux variables de production 3 000 000 F
- Frais généraux de production 2 000 000 F
- Frais d'administration générale : 1 000 000 F
- Frais de stockage des produits finis : 200 000 F
- Alors que le stock initial est estimé à 5 500 000 F le stock final est évalué fin novembre à 2 000 unités correspondant à une partie de la production de ce mois.
- L'entreprise évalue ses stocks selon la méthode FIFO

# Comptabilisation des stocks

## Exemple d'application 1

### Valorisation des stocks

- Matières premières 7 000 000 F
- Main d'œuvre Directe 4 400 000 F
- Frais généraux variables de production 3 000 000 F
- Frais généraux de production 2 000 000 F

Coût de production des 8 000 unités = 7 000 000

+ 4 400 000 + 3 000 000 + (2 000 000 \* 80%) = 16 000 000 F

Coût unitaire de production = 16 000 000 / 8 000 = 2 000 F

Valeur des 2 000 unités de stock final = 2 000 \* 2 000 = 4 000 000 F

# Comptabilisation des stocks

## Exemple d'application 1

Comptabilisation des stocks au 30 novembre 2024

DEBIT 736 Variation de stock des produits finis 5 500 000

CREDIT 36 Stock de produits finis 5 500 000

DEBIT 36 Stock de produits finis 4 000 000

CREDIT 736 Variation de stock des produits finis 4 000 000

# Comptabilisation des stocks

## Exemple d'application 2

Une entreprise dispose d'un stock de marchandises acquis à 15 000 000 F.

Les frais de commercialisation sont estimés à 3 000 000 F.

Hypothèse 1 : Un prix de vente du stock probable est estimé à 15 750 000 F. Un contrat de vente ferme a été conclu pour le montant de 17 250 000 F.

Hypothèse 2 : Un contrat de vente ferme a été conclu pour le montant de 20 250 000 F.

# Comptabilisation des stocks

## Exemple d'application 2

Une entreprise dispose d'un stock de marchandises acquis à 15 000 000 F. Les frais de commercialisation sont estimés à 3 000 000 F.

**Hypothèse 1** : Un prix de vente du stock probable est estimé à 15 750 000 F. Un contrat de vente ferme a été conclu pour le montant de 17 250 000 F.

Valeur nette de réalisation =  $17\,250\,000 - 3\,000\,000 = 14\,250\,000$  F

Une dépréciation de  $15\,000\,000 - 14\,250\,000 = 750\,000$  F doit être constatée en respect du principe de prudence.

DEBIT 6593 Charges pour dépréciation des stocks 750 000

CREDIT 391 Dépréciation des stocks de marchandises 750 000

Si aucun contrat ferme n'est conclu la VNR serait de  $15\,750\,000 - 3\,000\,000 = 12\,750\,000$  F et la provision serait de  $15\,000\,000 - 12\,750\,000 = 2\,250\,000$  F.

# Comptabilisation des stocks

## Exemple d'application 2

Une entreprise dispose d'un stock de marchandises acquis à 15 000 000 F.

Les frais de commercialisation sont estimés à 3 000 000 F.

Hypothèse 2 : Un contrat de vente ferme a été conclu pour le montant de 20 250 000 F.

$VNR = 20\,250\,000 - 3\,000\,000 = 17\,250\,000$  F supérieur à 15 000 000 F

Il n'y aura pas de dépréciation à constater.

# Comptabilisation des stocks

## Exemple d'application 3

Une entreprise dispose d'un stock de matières premières de 12 000 F l'unité (Le stock physique est de 11 520 unités). Ce coût comporte le prix d'achat et les frais sur achat représentant 12% des charges directes d'achat. Le prix d'achat de ces matières premières est en chute et estimé à 8 400 F. cette chute aurait comme conséquence la baisse du prix de vente des produits finis qui seront vendus avec une perte notable.

Dans le cas où la baisse du prix des MP entraîne une diminution du prix de vente des produits en deçà de leur coût (vente avec perte, il faut constater une dépréciation du stock de MP

Coût actuel d'achat est de  $(8\,400 + 8\,400 \times 12\%) = 9\,408$  F

Valeur d'entrée = 12 000 F Supérieure à 9 408

DEBIT 6593 Charges pour dépréciation des stocks 29 859 840

CREDIT 392 Dépréciation des stocks de matières premières 29 859 840

$29\,859\,840 = (12\,000 - 9\,408) \times 11\,520$

# Comptabilisation des titres

## Comptabilisation des dividendes

L'entreprise AXZ a réalisé un résultat bénéficiaire fin 2023 et a décidé de distribuer des dividendes d'un montant de 240.000 F. L'actionnaire TIT détient 24% du capital de AXZ.

### Ecritures comptables chez AXZ

1301 Résultat en instance d'affectation 240.000

465 Associés dividendes à payer 216.000

447 État, impôts retenus à la source 24.000

### Ecritures comptables chez TIT

521 Banques 43.200

7721 Revenus des titres des titres de participation 43.200

Retenue à la source sur dividende de 10%

$43.200 = 240.000 * 24\% * 90\%$

# Comptabilisation des titres

## Exemple pratique 1

Une entreprise AXY a effectué un ensemble d'opérations financières consistant en l'acquisition des titres pendant le mois de mars 2024 tenant compte des commissions de l'ordre de 1,6% de chaque transaction :

- 1) 4 mars : acquisition de 4 000 actions cotées (SICAV) à 15 000 F chaque action. Les dirigeants s'attendent à une augmentation du cours de l'action à court terme ;
- 2) 7 mars : prise de participation de 80% d'une société non cotée (45 000 actions à 6 000 F chacune) ;
- 3) 12 mars : Souscription à 2 000 obligations pour un prix d'émission unitaire de 15 000 F. ces obligations sont destinées à être conservées durablement dans le cadre de la gestion de portefeuille ;
- 4) 22 mars : acquisition de bons de trésor pour un montant de 2 800 000 F en vue d'un placement à court terme ;
- 5) 28 mars : acquisition de 2% des actions ( 1 800 actions de valeur unitaire de 1 000 F) d'une société cotée en bourse pour les conserver durablement

# Comptabilisation des titres

## Exemple pratique 1

### 4 mars 2025

DEBIT 5022 Actions cotées 60 000 000

5026 Frais d'acquisition des actions 900 000

CREDIT 521 Banques 60 900 000

### 7 mars 2025

DEBIT 261 Titres de participation dans les sociétés sous contrôle exclusif 274 050 000

CREDIT 521 Banques 274 050 000

### 12 mars 2025

DEBIT 2741 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P) 30 450 000

CREDIT 521 Banques 30 450 000

# Comptabilisation des titres

## Exemple pratique 1

**22 mars 2025**

DEBIT 5011 Titres de trésor à court terme 2 800 000

5016 Frais d'acquisition des titres de trésor 42 000

CREDIT 521 Banques 2 842 000

**28 mars 2025**

DEBIT 2746 Titres immobilisés Actions 1 827 000

CREDIT 521 Banques 1 827 000

# Comptabilisation des titres

## Exemple pratique 2

Une entreprise BW a souscrit à 40 000 actions émises par la société CG à un prix d'émission de 12 000 F (valeur nominale de 10 000 F) libérées de moitié à la date de souscription soit le 14 juin 2024. Elle paie par virement bancaire sa souscription en plus de frais estimés à 1 000 000 F.

### 14 Juin 2024

DEBIT 2746 Titres immobilisés Actions 480 000 000

CREDIT 521 Banques 280 000 000

472 Versement restant à effectuer sur titres non libérés 200 000 000

Au 5 octobre 2024 appel de la deuxième moitié de souscription et libération par virement bancaire 30 octobre 2024.

DEBIT 472 Versement restant à effectuer sur titres non libérés 200 000 000

CREDIT 521 Banques 200 000 000

# Comptabilisation des titres

## Exemple pratique 3

Cession de titres détenus par l'entreprise ZST au 13 septembre 2024 :

Valeur d'origine : 75 000 000

Prix de cession : 72 000 000

Dépréciation de titres constatées : 9 000 000

### **13 septembre 2024**

DEBIT 816 Valeurs comptables de cessions des immobilisations financières 72 000 000

4856 Créances sur cession des immobilisations financières 75 000 000

2974 Dépréciation des titres immobilisés 9 000 000

CREDIT 274 Titres immobilisés 72 000 000

826 Produit de cession des immobilisations financières 72 000 000

7972 Reprises sur Dépréciation des titres immobilisés 9 000 000

# Comptabilisation des titres

## Exemple pratique 4

L'entreprise T2R détient un portefeuille de titres de placement acquis 2023 et 2024 :

1/5/2023 : acquisition de 2 000 titres à 12 000 F

4/10/2023 : acquisition de 1 000 TITRES à 12 500 F

7/4/2024 : acquisition de 2 400 titres à 11 000 F

5/6/2024 : acquisition de 600 titres à 10 000 F

En décembre 2023, le cours moyen est de 12 050 F. L'entreprise cède 5 000 titres au 12/10/2024 à un prix global de 58 000 000 F.

Au 31/12/2023 Valeur comptable des 6 000 titres est de  $(2\,000 \times 12\,000) + (1\,000 \times 12\,500) = 36\,500\,000$

La valeur des titres sur le marché est de  $3\,000 \times 12\,050 = 36\,150\,000$

Il faut constater une dépréciation des titres de placement de  $36\,500\,000 - 36\,150\,000 = 350\,000$

# Comptabilisation des titres

## Exemple pratique 4

Ecritures comptables

**31/12/2023**

DEBIT 6795 Charges sur Dépréciation des titres de placement 350 000

CREDIT 590 Dépréciation des titres de placement 350 000

**12/10/2024**

Selon l'article 44 de l'Acte Uniforme deux méthodes sont possibles pour évaluer la valeur des 5 000 titres cédés

### Première Méthode CMUP

Valeur totale d'acquisition =  $(2\ 000 \times 12\ 000) + (1\ 000 \times 12\ 500) + (2\ 400 \times 11\ 000) + (600 \times 10\ 000) = 68\ 900\ 000\ \text{F}$

CMUP =  $68\ 900\ 000 / 6\ 000 = 11\ 483,333333$

Valeur globale des titres sortis =  $5\ 000 \times 11\ 483,33 = 57\ 416\ 667$

Ecritures comptables

DEBIT 4721 Créances sur cession des titres de placement 58 000 000

CREDIT 50 Titres de placement 57 416 667

777 Gains sur cession des titres de placement 583 333

# Comptabilisation des titres

## Exemple pratique 4

Selon l'article 44 de l'Acte Uniforme deux méthodes sont possibles pour évaluer la valeur des 5 000 titres cédés

### Deuxième Méthode PEPS (FIFO)

Valeur totale d'acquisition des 5 000 titres cédés =  $(2\ 000 * 12\ 000) + (1\ 000 * 12\ 500) + (2\ 000 * 11\ 000) = 58\ 500\ 000$

F

Ecritures comptables

DEBIT 4721 Créances sur cession des titres de placement 58 000 000

6771 Perte sur cession des titres de placement 500 000

CREDIT 50 Titres de placement 58 500 000

**Il faut respecter le principe de permanence des méthodes**

# Comptabilisation des titres

## Les comptes de la classe 4 (Comptes des tiers)

47 Débiteurs et créditeurs divers

- 471 Débiteurs et créditeurs divers
  - 4713 Obligataires
  - 4719 Bons de souscription d'actions et d'obligations
- 472 Créances et dettes sur titres de placement
  - 4721 Créances sur cessions de titres de placement
  - 4726 Versements restant à effectuer sur titres de placement non libérés

# Comptabilisation des titres

Les comptes de la classe 4 (Comptes des tiers)

## Exemple 5

L'entreprise AXZ a souscrit à 40.000 actions de nominal 10.000 F à un prix d'émission de 12.000 F émises par la société BYT et sont libérées de moitié à la souscription le premier mars 2024. L'entreprise AXZ (veut conserver durablement ces actions) a payé immédiatement par virement bancaire sa souscription et 2.000.000 F de frais sur l'opération.

Le 24 septembre 2024, appel de la deuxième moitié et paiement par virement bancaire le 3 octobre 2024

1/3/2024

DEBIT

2746 Titres immobilisés Actions 482.000.000

CREDIT

472 Versement restant à effectuer sur titres non libérées 200.000.000

521 Banques 282.000.000

# Comptabilisation des titres

Les comptes de la classe 4 (Comptes des tiers)

## Exemple 5

L'entreprise AXZ a souscrit à 40.000 actions de nominal 10.000 F à un prix d'émission de 12.000 F émises par la société BYT et sont libérées de moitié à la souscription le premier mars 2024. L'entreprise AXZ (veut conserver durablement ces actions) a payé immédiatement par virement bancaire sa souscription et 2.000.000 F de frais sur l'opération.

Le 24 septembre 2024, appel de la deuxième moitié et paiement par virement bancaire le 3 octobre 2024

3/10/2024

**DEBIT**

472 Versement restant à effectuer sur titres non libérées 200.000.000

**CREDIT**

521 Banques 200.000.000

# Comptabilisation des titres

## Les comptes de la classe 4 (Comptes des tiers)

### Exemple 6

L'entreprise VIT a cédé des titres immobilisés acquis à 75.000.000 F au prix de cession de 72.000.000 F le 14 mai 2025 à crédit. Dépréciation constatée = 9.000.000 F.

**14/05/2025**

#### DEBIT

816 Valeurs comptables des cessions des immobilisations financières 75.000.000

4856 Créances sur cessions d'immobilisations financières 72.000.000

2974 dépréciations des titres immobilisés 9.000.000

#### CREDIT

274 Titres immobilisés 75.000.000

826 Produit de cessions d'immobilisations financières 72.000.000

7972 Reprise de dépréciations des immobilisations financières 9.000.000

# Les comptes de trésorerie

## Les équivalents de trésorerie (quasi-espèces)

Il s'agit d'actifs financiers très liquides facilement convertibles en espèces (à court terme) à faible risque.

### Exemples :

- Bons de trésor à court terme
- Bons de caisse
- Chèques
- Espèces en caisse
- Fonds de marché monétaire
- Certificats de dépôt bancaire

# Les comptes de trésorerie

## 504 Bons de souscription

- 5042 Bons de souscription d'actions (BSA)
- 5043 Bons de souscription d'obligations (OBSA) hybride

## 54 Instruments de trésorerie

- 541 Options de taux d'intérêt
- 542 Options de taux de change
- 543 Options de taux boursiers
- 544 Instruments de marchés à terme
- 545 Avoirs d'or et autres métaux précieux

## 55 Instruments de monnaie électronique

- 551 Monnaie électronique - carte carburant
- 552 Monnaie électronique - téléphone portable
- 553 Monnaie électronique - carte péage
- 554 Porte-monnaie électronique
- 558 Autres instruments de monnaies électroniques

# Les emprunts obligataires : Les frais d'émission d'emprunt et les primes de remboursement des obligations

Emprunt obligataire et emprunt indivis

Un emprunt obligataire est réservé uniquement aux sociétés de capitaux et les organisations publiques (exemple Etat = bons de trésors)

L'entreprise émet des obligations (titres négociables) à une valeur nominale, prix d'émission et prix de remboursement  $VN=1000$   $PE=980$   $PR=1030$

La prime de remboursement est la différence positive entre le prix de remboursement le prix d'émission et composée de :

- Prime de remboursement en dedans : différence positive entre la valeur nominale et le prix d'émission
- Prime de remboursement en dehors : différence positive entre le prix de remboursement et la valeur nominale

Cas d'émission de l'emprunt obligataire au pair : égalité entre le prix d'émission et la valeur nominale ( $PE=1000$ )

# Les emprunts obligataires

## Les frais d'émission d'emprunt et les primes de remboursement des obligations

### Exemple d'application

Le premier janvier 2023, l'entreprise AXB a émis un emprunt obligataire par l'émission de 10 000 obligations de valeur nominale de 5 000 euros pour 4 ans (remboursements en amortissements constants). Le prix d'émission est de 4 900 euros alors que le prix de remboursement est de 5 100 euros. Les frais d'émission sont estimés à 750 000 euros et le taux d'intérêt est de 5%.

Amortissement de l'emprunt obligataire =  $5\,100 \times 2\,500 = 12\,500\,000$

Coupon d'intérêt =  $10\,000 \times 5\% = 500$

Charges d'intérêt Année 2023 =  $500 \times 10\,000 = 5\,000\,000$

Charges d'intérêt Année 2024 =  $500 \times 7\,500 = 3\,750\,000$

Charges d'intérêt Année 2025 =  $500 \times 5\,000 = 2\,500\,000$

Charges d'intérêt Année 2026 =  $500 \times 2\,500 = 1\,250\,000$

Prime de remboursement annuelle =  $(5\,100 - 4\,900) \times 2\,500 = 500\,000$

# Les frais d'émission d'emprunt et les primes de remboursement des obligations

## Exemple d'application

### Ecritures comptables de souscription et réception des fonds

#### Ouverture de la souscription

**DEBIT** 47131 Obligataires-Obligations à placer  $10\ 000 \times 4\ 900 = 49\ 000\ 000$

**CREDIT** 1611 Emprunts obligataires ordinaires  $10\ 000 \times 4\ 900 = 49\ 000\ 000$

#### Souscription de l'emprunt

**DEBIT** Obligataires comptes de souscription 49 000 000

**CREDIT** 47131 Obligataires-Obligations à placer 49 000 000

#### Versement des fonds

**DEBIT** 521 Banques 49 000 000

**CREDIT** Obligataires comptes de souscription 49 000 000

# Les frais d'émission d'emprunt et les primes de remboursement des obligations

## Exemple d'application

### Constatation des frais d'émission d'emprunt au 1/1/2023

<b>DEBIT</b> 6316 Frais d'émission d'emprunt	750 000
<b>CREDIT</b> 521 Banques	750 000

### Règlement de la première annuité 31/12/2023

<b>DEBIT</b> 1611 Emprunts obligataires ordinaires	12 250 000
6711 Charges d'intérêts	5 000 000
6714 Primes de remboursement des obligations	500 000
<b>CREDIT</b> 521 Banques	17 750 000

# Les frais d'émission d'emprunt et les primes de remboursement des obligations

## QUESTION

**Ecritures comptables chez les souscripteurs aux obligations ?!**

**Souscription de l'entreprise A2S à 1000 obligations pour les maintenir durablement. Les frais de l'opération est estimé à 1,5%.**

DEBIT 2741 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P) 5 075 000

CREDIT 521 Banques 5 075 000

# Les frais d'émission d'emprunt et les primes de remboursement des obligations

## QUESTION

**Ecritures comptables chez les souscripteurs aux obligations ?!**

**Souscription de l'entreprise BVU à 2000 obligations pour la spéculation. Les frais de l'opération est estimé à 1,5%.**

DEBIT 5033 Obligation non cotées 10 000 000

5036 Frais d'acquisition des obligations 150 000

CREDIT 521 Banques 10 150 000

# Les obligations convertibles en actions

## Exemple d'application

L'entreprise CRT a émis un emprunt obligataire le premier janvier 2023 constitué de 25000 obligations de 15000 convertibles en actions chaque deux ans .pour une durée de 6 ans. Le prix d'émission est de 13000 et le rapport d'échange est de 4 obligations pour trois actions.

Le premier janvier 2025, les porteurs de 4000 obligations demandent leurs conversions en actions.

## Ecritures de l'année 2023

**1/1/2023**

**DEBIT** 521 Banques (25000\*13000) 325000000

**CREDIT** 1612 Emprunts obligataires convertibles 325000000

**31/12/2023**

**DEBIT** 6971 Dotations aux provisions financières pour risques et charges 50000000

**CREDI** 1988 Autres provisions pour divers risques et charges 50000000

Risque de paiement de la prime de remboursement des obligations (15000-13000)\*25000

# Les obligations convertibles en actions

## Exemple d'application

L'entreprise CRT a émis un emprunt obligataire le premier janvier 2023 constitué de 25000 obligations de 15000 convertibles en actions chaque deux ans .pour une durée de 6 ans. Le prix d'émission est de 13000 et le rapport d'échange est de 4 obligations pour trois actions.

Le premier janvier 2025, les porteurs de 4000 obligations demandent leurs conversions en actions.

## LA CONVERSION (RAPPORT D'ÉCHANGE)

4000 obligations seront converties en 3000 actions :

Augmentation du capital social de 3.000 actions \* 10.000 = 30.000.000

Prix global d'émission = 4.000\*13.000 = 52.000.000

Prime de conversion = 52.000.000 – 30.000.000 = 22.000.000

# Les obligations convertibles en actions

## Exemple d'application

### Ecritures de conversion des obligations

**1/1/2025**

**DEBIT** 1612 Emprunts obligataires convertibles (4000\*13000) 52000000

**CREDIT** 1013 Capital souscrit appelé versé non amorti 30000000

(3000\*10000)

1054 Prime de conversion 22000000

(4000\*13000)-30000000

**31/12/2026**

**DEBIT** 1988 Autres provisions pour divers risques et charges 8000000

(15000-13000)\*4000

**CREDIT** 7971 Reprise de provisions et dépréciations financières pour risques et charges 8000000

# Transactions en monnaies étrangères

La facture d'un fournisseur étranger est libellée en devises. Le coût de l'immobilisation est converti en monnaie locale (CFA par exemple) au cours du jour de l'opération. Les variations éventuelles du cours de change constituent, à l'échéance de règlement, des gains ou des pertes de change pour l'entreprise.

## Exemple d'application

L'entreprise OPQ a importé un matériel de production le 16/06/2025 facturé par un fournisseur français au prix de 480000 euros, payable à 30 jours. Les frais d'importation se sont estimés à 12 648 000 CFA payables par chèques bancaires. Le cours de l'euro le jour de dédouanement est de 655,96 CFA.

# Transactions en monnaies étrangères

## Ecritures comptables

16/06/2025

DEBIT

2411 Matériel industriel 327 508 000

CREDIT

4042 Fournisseurs - Dettes en comptes, immobilisations corporelles 314 860 800

521 Banques 12 648 000

# Transactions en monnaies étrangères

## Ecritures comptables

Si l'avis de débit de la banque est reçu le 25/06/2025 :

Montant viré : 315 081 600 (1 euro = 656,42 CFA)

Commissions 0,5%

TVA sur commissions 10%

## Enregistrement comptable au 25/06/2025

Débit 4042 Fournisseurs - Dettes en comptes, immobilisations corporelles 314 860 800

631 Frais bancaires 1 575 408

4454 TVA récupérable sur services extérieurs et autres charges 157 540,8

656 Perte de change sur créances et dettes commerciale 220 800

Crédit 521 Banque 1 953 748,8

# Transactions en monnaies étrangères

## Ecritures comptables

Si l'avis de débit de la banque est reçu le 25/06/2025 :

Montant viré : 314 342 400 (1 euro = 654,88 CFA)

Commissions 0,5%

TVA sur commissions 10%

## Enregistrement comptable au 25/06/2025

**Débit** 4042 Fournisseurs - Dettes en comptes, immobilisations corporelles 314 860 800

631 Frais bancaires 1 571 712

454 TVA récupérable sur services extérieurs et autres charges 157 171,2

**Crédit** 5141 Banque 5507887,68 7331

756 Gains de change sur créances et dettes commerciales 518 400

# Transactions en monnaies étrangères

## Evaluation à la clôture d'exercice

### Exemple d'application

Une entreprise SUTAR a acheté des marchandises à crédit à un fournisseur européen (3 mois) évalué à 500 000 euros (1 euro = 662,15 CFA) le 12/11/2024.

### Ecritures du 12/11/2024

DEBIT 601 Achat de Marchandises 331 075 000

CREDIT 4011 Fournisseurs 331 075 000

# Transactions en monnaies étrangères

## Evaluation à la clôture d'exercice

### Exemple d'application

Une entreprise SUTAR a acheté des marchandises à crédit à un fournisseur européen (3 mois) évalué à 500 000 euros (1 euro = 662,15 CFA) le 12/11/2024.

### Ecritures du 31/21/2024 (1 euro = 664,80 CFA)

Ecart de conversion =  $(664,80 - 662,15) * 500\ 000 = 1\ 325\ 000$  CFA Augmentation de la dette

DEBIT 4783 Ecart de conversion Augmentation des dettes d'exploitation 1 325 000

CREDIT 4011 Fournisseurs 1 325 000

### Ecritures du 01/01/2025

DEBIT 4011 Fournisseurs 1 325 000

CREDIT 4783 Ecart de conversion Augmentation des dettes d'exploitation 1 325 000

# Transactions en monnaies étrangères

## Evaluation à la clôture d'exercice

### Exemple d'application

Une entreprise SUTAR a vendu des marchandises à crédit à un client européen (3 mois) évalué à 1 500 000 euros (1 euro = 662,15 CFA) le 12/11/2024.

### Ecritures du 12/11/2024

DEBIT 4111 Clients 993 225 000

CREDIT 701 Vente de Marchandises 993 225 000

# Transactions en monnaies étrangères

## Evaluation à la clôture d'exercice

### Exemple d'application

Une entreprise SUTAR a vendu des marchandises à crédit à un client européen (3 mois) évalué à 1 500 000 euros (1 euro = 662,15 CFA) le 12/11/2024.

**Ecrites du 31/12/2024** (1 euro = 664,80 CFA) Hypothèse 1

Ecart de conversion =  $(664,80 - 662,15) * 1\,500\,000 = 3\,975\,000$  CFA Augmentation de la créance

DEBIT 4111 Clients 3 975 000

CREDIT 4791 Ecart de conversion Augmentation des créances d'exploitation 3 975 000

**Ecrites du 01/01/2025**

DEBIT 4791 Ecart de conversion Augmentation des créances d'exploitation 3 975 000

CREDIT 4111 Clients 3 975 000

# Transactions en monnaies étrangères

## Evaluation à la clôture d'exercice

### Exemple d'application

Une entreprise SUTAR a vendu des marchandises à crédit à un client européen (3 mois) évalué à 1 500 000 euros (1 euro = 662,15 CFA) le 12/11/2024.

**Ecrites du 31/12/2024** (1 euro = 661,45 CFA) Hypothèse 2

Ecart de conversion =  $(661,45 - 662,15) \times 500\,000 = 1\,050\,000$  CFA Diminution de la créance

DEBIT 4781 Ecart de conversion Diminution des créances d'exploitation 1 050 000

CREDIT 4111 Clients 1 050 000

DEBIT 6591 Charges pour provisions sur risques à court terme 1 050 000

CREDIT 4911 Provisions pour risques à court terme sur opérations d'exploitation 1 050 000

# Transactions en monnaies étrangères

## Evaluation à la clôture d'exercice

### Exemple d'application

Une entreprise SUTAR a vendu des marchandises à crédit à un client européen (3 mois) évalué à 1 500 000 euros (1 euro = 662,15 CFA) le 12/11/2024.

### **Ecritures du 12/02/2025 Règlement** (1 euro = 660,05 CFA) Hypothèse 2

DEBIT 521 Banques 990 075 000

656 Pertes de change sur créances et dettes commerciales 3 150 000

CREDIT 4111 Clients 993 225 000

### **Ecritures 31/12/2025**

DEBIT 4911 Provisions pour risques à court terme créances litigieuses 1 050 000

CREDIT 7591 Reprises de charges de provisions pour risques à court terme 1 050 000

# Transactions en monnaies étrangères

## Clause d'indexation de la dette

En cas de règlement différé avec indexation de la dette, les variations de l'indice retenu restent sans influence sur la valeur d'entrée.

Au moment de l'acquisition l'opération se passe de façon normale. Les conséquences d'indexation seront considérées comme des charges ou des produits rattachés aux exercices de paiement.

## Exemple d'application

Une entreprise STR a acquis un matériel de production évalué à 2000000 CFA le 2/1/2006 (taux de TVA 20%). La durée de vie est 4 ans. Le règlement doit être effectué comme suit :

- 500000 CFA à la livraison du bien
- Le solde en trois versements égaux fin décembre 2006, 2007 et 2008.
- Ces versements seront indexés au taux d'inflation officiel de l'année concernée soit 2,5% pour 2006 ; 3% pour 2007 et 3,25% pour 2008.

# Transactions en monnaies étrangères

## Clause d'indexation de la dette

### Enregistrement comptable 2/1/2006

Débit 2411 Matériel industriel 2000000

4451 Etat TVA récupérable sur immob 400000

Crédit 521 Banque 600000

4042 Fournisseurs - Dettes en comptes, immobilisations corporelles 1800000

# Transactions en monnaies étrangères

## Clause d'indexation de la dette

### Enregistrement comptable 31/12/2006

Débit 4042 Fournisseurs - Dettes en comptes, immobilisations corporelles 600000

6748 Intérêts sur dettes diverses 15000

Crédit 521 Banque 615000

Débit 4783 Augmentation des dettes d'exploitation 30000(15000x2annuités restantes)

Crédit 4042 Fournisseurs - Dettes en comptes, immobilisations corporelles 30000

Débit 6911 Dotations aux provisions pour risques et charges 30000

Crédit 1988 Provisions pour divers risques et charge 30000 (provisions pour hausse des prix)

L'amortissement doit être constaté sur la valeur de départ.

Débit 6813 Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles 500000

Crédit 2841 Amortissements du matériel et outillage industriel et commercial 500000

# Transactions en monnaies étrangères

Clause d'indexation de la dette

Enregistrement comptable 01/01/2007

Débit 4042 Fournisseurs - Dettes en comptes, immobilisations corporelles 30000

Crédit 4783 Augmentation des dettes d'exploitation 30000(15000x2annuités restantes)

# Transactions en monnaies étrangères

## Clause d'indexation de la dette

**31/12/2007**

Débit 4042 Fournisseurs - Dettes en comptes, immobilisations corporelles 600000

6748 Intérêts sur dettes diverses 18000

Crédit 521 Banque 618000

Débit 4783 Augmentation des dettes d'exploitation 18000

Crédit 4042 Fournisseurs - Dettes en comptes, immobilisations corporelles 18000

Débit 6911 Dotations aux provisions pour risques et charges financiers 18000

Crédit 1988 Provisions pour divers risques et charge 18000 (provisions pour hausse des prix)

L'amortissement doit être constaté sur la valeur de départ.

Débit 6813 Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles 500000

Crédit 2841 Amortissements du matériel et outillage industriel et commercial 500000

# Comptabilisation des subventions

## Les subventions d'exploitation

### Exemple d'application

Une entreprise AFRICAR exploite un réseau de bus et d'autocars dans une province lointaine.

L'Etat lui rembourse la taxe pétrolière pour ces acquisitions de carburants et lui impose le transport gratuit des élèves.

A l'issue de l'année 2023, l'entreprise a acquis 800 000 litres de carburant à une taxe de 120F et a transporté gratuitement les élèves soit 390 000 voyages facturés habituellement à 250 F chacun.

Subvention d'exploitation pour remboursement de la taxe pétrolière =  $800\ 000 * 120 = 96\ 000\ 000\ \text{F}$

Subvention d'exploitation pour transport gratuit des élèves =  $390\ 000 * 250 = 97\ 500\ 000\ \text{F}$

# Comptabilisation des subventions

## Les subventions d'exploitation

### Exemple d'application

#### Ecritures comptables

**31/12/2023**

DEBIT 4495 Etat Subventions d'exploitation à recevoir 193 500 000

CREDIT 6042 Achat de matières combustibles 96 000 000

71 Subvention d'exploitation 97 500 000

Lors de la réception des subventions d'exploitation

DEBIT 521 Banques

CREDIT 4495 Etat Subventions d'exploitation à recevoir

# Comptabilisation des subventions

## Les subventions d'investissement

### Exemple d'application

Une entreprise a bénéficié de subventions le 25 mars 2023 pour :  
De l'Etat (Le montant de la subvention est de 260 000 000 F) pour :

- Acquisition d'un terrain pour 120 000 000 F
- Acquisition d'un hangar pour 480 000 000 F

De la région pour :

- Acquisition d'un véhicule de transport pour 12 000 000 F

Les durées d'utilité sont de :

Hangar : 15 ans

Véhicule de transport 5 ans

Le véhicule est remis le 1 avril et la subvention est reçue le 12 mai par virement bancaire. Le terrain est acquis le 1 octobre et le hangar acquis et mis en service le 1 juillet 2024.

# Comptabilisation des subventions

## Les subventions d'investissement

### Exemple d'application

#### Ecritures comptables

25/03/2023

#### DEBIT

4494 Etat Subvention d'investissement à recevoir 272 000 000

#### CREDIT

1411 Subvention d'équipement Etat 260 000 000

1412 Subvention d'équipement Région 12 000 000

1/4/2023

#### DEBIT

245 Matériel de transport 12 000 000

#### CREDIT

4494 Etat Subvention d'investissement à recevoir 12 000 000

2/5/2023

**DEBIT** 521 Banques 260 000 000

**CREDIT** 4494 Etat Subvention d'investissement à recevoir 260 000 000

# Comptabilisation des subventions

## Les subventions d'investissement

### Exemple d'application

#### Ecritures comptables

1/10/2023

#### Acquisition

##### DEBIT

222 Terrains nus 120 000 000

##### CREDIT

4812 Fournisseurs d'investissements immobilisations corporelles 120 000 000

#### Réglement

##### DEBIT

4812 Fournisseurs d'investissements immobilisations corporelles 120 000 000

##### CREDIT

521 Banques 120 000 000

# Comptabilisation des subventions

## Les subventions d'investissement

### Exemple d'application

#### Ecritures comptables

31/12/2023

#### DEBIT

6813 Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles 1 800 000

1411 Subvention d'équipement Etat 5 200 000

1412 Subvention d'équipement Région 1 800 000

#### CREDIT

2845 Amortissement du Matériel de transport 1 800 000

799 Reprise de subvention d'investissement 7 000 000

# Comptabilisation des subventions

## Les subventions d'investissement

### Exemple d'application

#### Ecritures comptables

1/7/2024

#### Acquisition

**DEBIT**

231 Bâtiments industriels agricoles et commerciaux 480 000 000

**CREDIT**

4812 Fournisseurs d'investissements immobilisations corporelles 480 000 000

#### Règlement

**DEBIT**

4812 Fournisseurs d'investissements immobilisations corporelles 480 000 000

**CREDIT**

**521** Banques 480 000 000

# Comptabilisation des subventions

## Les subventions d'investissement

### Exemple d'application

Ecritures comptables

31/12/2024

6813 Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles 16 000 000

1411 Subvention d'équipement Etat 12 133 333

**CREDIT**

2831 Amortissement des Bâtiments industriels agricoles et commerciaux 16 000 000

799 Reprise de subvention d'investissement 12 333 333

# Comptabilisation des subventions

## Les subventions d'investissement

### Exemple d'application

31/12/2027

#### Cession du bâtiment

Valeur d'entrée : 480 000 000

Cumul d'amortissement : 112 000 000

Valeur comptable net : 368 000 000

Subvention d'origine : 208 000 000

Subvention reprise : 34 666 667

Subvention restant à reprendre : 173 333 333

#### Ecritures comptables

6813 Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles 32 000 000

812 Valeurs comptables des cessions d'immobilisation 368 000 000

1411 Subvention d'équipement Etat 173 333 333

485 Créances sur cessions d'immobilisations 540 000 000

2831 Amortissement des Bâtiments industriels agricoles et commerciaux 112 000 000

#### CREDIT

2831 Amortissement des Bâtiments industriels agricoles et commerciaux 32 000 000

799 Reprise de subvention d'investissement 173 333 333

822 Produits de cession d'immobilisations corporelles 540 000 000

15/05/2026 231 Bâtiments industriels agricoles et commerciaux 480 000 000

# Comptabilisation des subventions

## Les subventions d'équilibre

L'entreprise AFRIQUE TRANSPORT ayant comme activité l'exploitation d'un aéroport international a dégagé un résultat d'exploitation déficitaire de 450 000 000 F fin de l'année 2023. L'Etat lui accorde une subvention d'équilibre pour lui permettre de suivre son activité de 400 000 000 F.

### Ecritures comptables

4496 Etat subvention d'équilibre à recevoir 400 000 000

88 Subvention d'équilibre 400 000 000

# Comptabilisation des contrats de location

## Les contrats de location financement

Acquisition d'un matériel le 1/1/N (amortissable sur 8 ans) moyennant paiement d'une redevance de crédit-bail de 100.000 F par an durant 5 ans en début d'exercice et un prix d'achat résiduel de 12.900 F. Le taux d'actualisation retenu est de 8% et la valeur du matériel est de 440.000 F. Les chiffres sont en milliers).

Le contrat est un contrat de location financement puisque le preneur a prévu l'option d'achat à la fin du contrat de bail.

# Comptabilisation des contrats de location

Dates	Reste à rembourser	Intérêts	Remboursement effectué	Montant du Paiement
1/1/N	440000	-	100000	100000
1/1/N+1	340000	27200	72800	100000
1/1/N+2	267200	21370	78630	100000
1/1/N+3	188570	15080	84920	100000
1/1/N+4	103650	8290	91710	100000
1/1/N+5	11940	960	11940	12900
		72900	440000	512900

# Comptabilisation des contrats de location

## Les contrats de location financement

Au 1/1/N

Débit 2411 Matériel industriel 440000

Crédit 1763 dettes de location acquisition/ Crédit-bail mobilier 440000

**En cas d'application des IAS/IFRS on débite le compte 2416 Matériel et outillage industriel et commercial de location-acquisition**

En prenant le même exemple établir le tableau d'amortissement de l'emprunt

Passer les écritures comptables N, N+1, N+2 N+3, N+4 et N+5

# Comptabilisation des contrats de location

## Les contrats de location financement

1/1/N

Débit 623 Redevances de location acquisition 100.000

Crédit 521 Banques locales 100.000

## Eclatement de la redevance

DEBIT 1763 dettes de location acquisition/ Crédit-bail mobilier 100.000

CREDIT 623 Redevances de location acquisition 100.000

31/12/N

Débit 6813 Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles 55.000

Crédit Amortissements du Matériel industriel 55.000

# Comptabilisation des contrats de location

## Les contrats de location financement

1/1/N+1

Débit 623 Redevances de location acquisition 100.000

Crédit 521 Banques locales 100.000

### Eclatement de la redevance

DEBIT 1763 dettes de location acquisition/ Crédit-bail mobilier 72.800

6712 Intérêts dans loyers de location acquisition 27200

CREDIT 623 Redevances de location acquisition 100.000

31/12/N+1

Débit 6813 Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles 55.000

Crédit Amortissements du Matériel industriel 55.000

# Comptabilisation des contrats de location

## Les contrats de location financement

### En cas de levée d'option à la fin du contrat de bail

31/12/N+4

Débit 623 Redevances de location acquisition 12.900

Crédit 521 Banques locales 12.900

### Retraitement de la levée d'option

DEBIT 1763 dettes de location acquisition/ Crédit-bail mobilier 12.900

CREDIT 623 Redevances de location acquisition 12.900

### Constatation des dotations aux amortissements

Débit 6813 Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles 55.000

Crédit Amortissements du Matériel industriel 55.000

# Comptabilisation des contrats de location

## Les contrats de location financement

En cas de non levée d'option à la fin du contrat de bail

A traiter comme cession d'immobilisations

Cumul des amortissements  $55.000 \times 5 = 275.000$

Valeur nette comptable =  $440.000 - 275.000 = 165.000$

Prix de cession = 12.900

## Comptabilisation 31/12/N+4

### Constatation des dotations aux amortissements

Débit 6813 Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles 55.000

Crédit Amortissements du Matériel industriel 55.000

### Sortie du Matériel

DEBIT 812 Valeurs comptables des cessions d'immobilisations 165.000

Amortissements du Matériel industriel 275.000

Crédit 2411 Matériel industriel 440.000

Constatation du produit de cession d'immobilisations

DEBIT 1763 dettes de location acquisition/ Crédit-bail mobilier 12.900

CREDIT 822 Produit de cessions d'immobilisations 12.900

# Les contrats à terme

## Exemple d'application

Une entreprise s'est engagée dans la réalisation d'un ouvrage pour une durée pouvant atteindre 22 mois. Les informations concernant la réalisation de l'ouvrage :

- ▶ Coût de production total estimé par les services techniques 750 000 000
- ▶ Coût de production engagé fin de l'année N 450 000 000
- ▶ Prix de vente prévu : 925 000 000

Le 30 octobre N+1 le coût prévu est facturé au client local (le coût de production prévisionnel est prévu correctement par les services techniques) .

Le taux de TVA théorique est de 18%.

**Hypothèse 1** : L'entité est en mesure d'évaluer le résultat à terminaison de manière fiable

**Hypothèse 2** : L'entité n'est pas en mesure d'évaluer le résultat à terminaison de manière fiable

# Les contrats à terme

## Exemple d'application

**Hypothèse 1 : L'entité est en mesure d'évaluer le résultat à terminaison de manière fiable**

Le résultat déterminé par la méthode d'avancement est de

$$925\ 000\ 000 - 750\ 000\ 000 = 175\ 000\ 000$$

A la clôture de l'exercice N le taux d'avancement est de  $450\ 000\ 000 / 750\ 000\ 000 = 60\%$

Le chiffre d'affaires partiel est de  $925\ 000\ 000 * 60\% = 555\ 000\ 000$

Quote-part du résultat à rattacher à l'exercice N (Résultat partiel) est de  $175\ 000\ 000 * 60\% = 105\ 000\ 000$

# Les contrats à terme

## Exemple d'application

**Hypothèse 1 : L'entité est en mesure d'évaluer le résultat à terminaison de manière fiable**

### Ecritures comptables fin N

**DEBIT** 4181 Clients factures à établir      654 900 000

**CREDIT** 7051 Travaux facturés dans la région 555 000 000

4435 Etat TVA sur factures à établir    99 900 000

### Ecritures début N+1

**DEBIT** 7051 Travaux facturés dans la région 555 000 000

4435 Etat TVA sur factures à établir    99 900 000

**CREDIT** 4181 Clients factures à établir      654 900 000

# Les contrats à terme

## Exemple d'application

**Hypothèse 1 : L'entité est en mesure d'évaluer le résultat à terminaison de manière fiable**

### Ecritures comptables fin octobre N+1

<b>DEBIT</b> 4181 Clients	1 091 500 000
<b>CREDIT</b> 7051 Travaux facturés dans la région	925 000 000
4435 Etat TVA sur factures facturée sur travaux	166 500 000

# Les contrats à terme

## Exemple d'application

**Hypothèse 2 : L'entité n'est pas en mesure d'évaluer le résultat à terminaison de manière fiable**

### Ecritures fin N

**DEBIT** 4181 Clients factures à établir 531 000 000

**CREDIT** 7051 Travaux facturés dans la région 450 000 000

4435 Etat TVA sur factures à établir 81 000 000

### Ecritures début N+1

**DEBIT** 7051 Travaux facturés dans la région 531 000 000

4435 Etat TVA sur factures à établir 81 000 000

**CREDIT** 4181 Clients factures à établir 450 000 000

# Les contrats à terme

## Exemple d'application

**Hypothèse 2 : L'entité n'est pas en mesure d'évaluer le résultat à terminaison de manière fiable**

### Ecritures comptables fin octobre N+1

<b>DEBIT</b> 4181 Clients	1 091 500 000
<b>CREDIT</b> 7051 Travaux facturés dans la région	925 000 000
4435 Etat TVA sur factures facturée sur travaux	166 500 000

# Les contrats à terme

## Exemple d'application 2

Une entreprise spécialisée dans la construction immobilière et travaux publics s'est engagée dans la réalisation d'un ouvrage dont les informations fin N :

- ▶ Coût de production total estimé fin N-1 : 125 000 000
- ▶ Coût de production engagé fin de l'année N-1 : 60 000 000
- ▶ Coût de production engagé fin de l'année N : 125 000 000
- ▶ Prix de vente prévu : 120 000 000

L'ouvrage est livré et facturé le 30 décembre N. Hypothèse 1 : L'entité est en mesure d'évaluer le résultat à terminaison de manière fiable

Le taux de TVA théorique est de 18%.

L'entité est en mesure d'évaluer le résultat à terminaison de manière fiable

# Les contrats à terme

## Exemple d'application

Le résultat déterminé par la méthode d'avancement est de

$$120\,000\,000 - 125\,000\,000 = -5\,000\,000$$

A la clôture de l'exercice N le taux d'avancement est de  $60\,000\,000/125\,000\,000 = 48\%$

Le chiffre d'affaires partiel est de  $120\,000\,000 * 48\% = 57\,600\,000$

Quote-part du résultat (Perte) à rattacher à l'exercice N-1 (Résultat partiel) est de  $57\,600\,000 - 60\,000\,000 = -2\,400\,000$

La perte non encore réalisée est de  $5\,000\,000 - 2\,400\,000 = 2\,600\,000$

# Les contrats à terme

## Exemple d'application

### Ecritures comptables fin N-1

<b>DEBIT</b> 4181 Clients factures à établir	67 968 000
6911 Dotations aux provisions pour risques et charges	2 600 000
<b>CREDIT</b> 7051 Travaux facturés dans la région	57 600 000
4435 Etat TVA sur factures à établir	10 368 000
193 Provisions pour pertes sur marchés à l'achèvement futur	2 600 000

# Les contrats à terme

## Exemple d'application

### Ecritures début N

<b>DEBIT</b> 7051 Travaux facturés dans la région	57 600 000
4435 Etat TVA sur factures à établir	10 368 000
<b>CREDIT</b> 4181 Clients factures à établir	67 968 000

# Les contrats à terme

## Exemple d'application

### Ecritures comptables 20 décembre N

<b>DEBIT</b> 4181 Clients	141 600 000
<b>CREDIT</b> 7051 Travaux facturés dans la région	120 000 000
4435 Etat TVA sur factures facturée sur travaux	21 600 000

### Ecritures comptables 31 décembre N

<b>DEBIT</b> 193 Provisions pour pertes sur marchés à l'achèvement futur	2 600 000
<b>CREDIT</b> 7911 Reprise sur provisions pour risques et charges	2 600 000

# Les opérations de liquidation

Les opérations de liquidation sont scindées en :

## 1) Liquidation

- Réalisation de l'actif (Cession d'éléments d'Actif)
- Paiement des dettes et des frais de liquidation

## 2) Partage

Attribution aux associés de l'actif net après liquidation, proportionnellement à leurs apports

## Le SYSCOHADA a prévu les comptes suivants

837 Charges liées aux opérations de liquidation

847 Produits liés aux opérations de liquidation

1374 Résultat de liquidation

Les opérations de liquidation peuvent être enregistrées directement au compte 1374 ou indirectement par les comptes 837 et 847

Résultat de liquidation

=

Produits liés aux opérations de liquidation

-

Charges liées aux opérations de liquidation

# Les opérations de liquidation

## Exemple d'application

Une entreprise en difficulté décide d'arrêter son activité le 14 octobre 2024. Le bilan de l'entreprise se présente comme suit :

ACTIF	BRUT	AMORT. POV.	NET	PASSIF	NET
Bâtiments industriels	40 000 000	26 500 000	13 500 000	Capital	20 000 000
Matériel industriel	20 000 000	15 000 000	5 000 000	Réserves	14 000 000
Stocks de Marchandises	7 500 000	3 450 000	4 050 000	Fournisseurs	17 000 000
Créances Clients	22 500 000	3 900 000	18 600 000		
Banques	9 850 000	-	9 850 000		
Total ACTIF	99 850 000	48 850 000	51 000 000	Total PASSIF	51 000 000

# Les opérations de liquidation

## Exemple d'application

Une entreprise en difficulté décide d'arrêter son activité le 14 octobre 2024. Le bilan de l'entreprise se présente comme suit :

Les éléments d'ACTIF ont été réalisés selon les conditions suivantes :

- Matériel industriel : 4 500 000 F
- Bâtiments industriels : 25 000 000 F
- Stocks de Marchandises : 3 750 000 F

Les clients vont payer 10 000 000 F

Les frais de liquidation sont estimés à 3 000 000 F

Les dettes Fournisseurs seront réglées à leur valeur au Bilan.

# Les opérations de liquidation

## Exemple d'application

### Ecritures comptables

#### DEBIT

521 Banques	51 250 000
837 Charges liées aux opérations de liquidation	30 050 000
2831 Amortissement des bâtiments industriels	26 500 000
2841 Amortissement du matériel industriels	15 000 000
391 Dépréciation des stocks de Marchandises	3 450 000
4912 Dépréciation des créances douteuses	3 900 000
401 Fournisseurs	17 000 000

#### CREDIT

847 Produits liés aux opérations de liquidation	37 150 000
231 Bâtiments industriels	40 000 000
2411 Matériel industriel	20 000 000
311 Stocks de Marchandises	7 500 000
4162 Créances douteuses	10 000 000
411 Clients	11 000 000
521 Banques	20 000 000

# Les opérations de liquidation

## Exemple d'application

### Ecritures comptables

#### DEBIT

847 Produits liés aux opérations de liquidation 37 150 000

#### CREDIT

837 Charges liées aux opérations de liquidation 30 050 000

1384 Résultat de liquidation 7 100 000

# Les opérations de liquidation

## Exemple d'application

### Bilan de clôture

ACTIF	MONTANTS	PASSIF	MONTANTS
Banques	41 100 000	Capital Social	20 000 000
		Réserves	14 000 000
		Résultat de liquidation	7 100 000
TOTAL	41 100 000	TOTAL	41 100 000

### Ecritures de partage

#### DEBIT

101 Capital Social 20 000 000

11 Réserves 14 000 000

1384 Résultat de liquidation 7 100 000

#### CREDIT

4619 Apporteurs Capital à rembourser 41 100 000

# Les opérations Spécifiques

## Les sites internet

### Exemple d'application

L'entreprise HHC a décidé de créer un site internet pour une meilleure visibilité commerciale. Les frais suivants ont été engagés au cours de l'année 2024 :

- Etudes préalables en janvier 650.000 F
- Sélection de fournisseurs en février : 180.000 F
  - Obtention d'un nom du domaine le 13/03/2024 : 345.000 F
- Développement du logiciel d'exploitation le 22/04/2024 : 425.000 F
- Développement des logiciels et bases de données : 2.225.000 F
  - Développement des codes le 14/05/2024 : 310.000 F
- Réalisation d'une documentation technique le 7/10/2024 : 615.000 F
- Enregistrement du site auprès des moteurs de recherche le 28/10/2024 : 420.000 F

Le projet est achevé le 7/11/2024 et la durée d'utilisation est de 5 ans.

N.B : Les frais engagés sont déjà comptabilisés dans les comptes de charges

# Les opérations Spécifiques

## Les sites internet Exemple d'application

Le coût d'obtention du site comporte :

- Obtention d'un nom du domaine : 345.000 F
- Développement du logiciel d'exploitation : 425.000 F
- Développement des logiciels et bases de données : 2.225.000 F
  - Développement des codes : 310.000 F
  - Documentation technique : 615.000 F

Coût = 3.920.000 F

Montant amortissable =  $3.920.000 - 345.000 = 3.575.000$  F

# Les opérations Spécifiques

## Les sites internet Exemple d'application

### ECRITURES COMPTABLES

7/11/2024

**DEBIT**

2132 Sites internet 3.920.000

**CREDIT**

721 Production immobilisée immobilisations incorporelles 3.920.000

31/12/2024

**DEBIT**

6812 Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles 119.166,67

**CREDIT**

2813 Amortissement du Logiciel et Site internet 119.166,67

$$\underline{119.166,67 = 3.575.000/5 * 2/12}$$

# Les opérations Spécifiques

## Les coûts d'obtention du contrat

### Exemple d'application

L'entreprise AFRIC CONSULTING est adjudicataire d'un appel d'offres pour offrir des services à un client pendant 4 ans en 2023.

Les frais engagés et réglés par chèque bancaire se résument ainsi :

- Frais juridiques externes (fiscaux) : 820.000 F
  - Frais de déplacement : 310.000 F
- Honoraires avocat et enregistrements : 10.600.000 F

L'entreprise compte renouveler le contrat (après 4 ans) pour une durée de 3 ans.

### ANALYSE

Les frais juridiques externes ainsi que les frais de déplacement ont été engagés indépendamment de l'obtention du contrat (DONC ils ne seront pas intégrés dans le coût d'obtention dudit contrat)

Les honoraires et les droits d'enregistrement sont recouverts par le contrat.

# Les opérations Spécifiques

**Les coûts d'obtention du contrat**

**Exemple d'application**

Coût d'obtention du contrat = 10.600.000 F

Cette immobilisation incorporelle sera amortie sur une durée de 7 ans (4 ans du contrat + 3 ans de renouvellement du contrat)

# Les opérations Spécifiques

Les coûts d'obtention du contrat

Exemple d'application

ECRITURES COMPTABLES

31/12/2023

Activation du coût d'obtention du contrat

**DEBIT**

2182 Coût d'obtention du contrat 10.600.000

**CREDIT**

4811 Fournisseurs d'investissement Immobilisations incorporelles 10.600.000

Règlement des commissions activées

**DEBIT**

4811 Fournisseurs d'investissement Immobilisations incorporelles 10.600.000

**CREDIT**

521 Banques 10.600.000

**DEBIT**

6812 Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles 1.514.285,714

**CREDIT**

2818 Amortissements des autres droits et valeurs incorporels 1.514.285,714

# Les opérations Spécifiques

## Coût de démantèlement, d'enlèvement et de mise en l'état Exemple d'application

L'entreprise SRV a acquis le premier janvier 2014 un Matériel industriel à 300.000.000 F dont la durée d'utilité est de 10 ans. Les frais de démantèlement au terme de la durée d'utilité s'élèvent actuellement à 10.200.000 F.

Le taux d'inflation moyen est de 2% alors que le taux d'actualisation est de 10%.  
Les travaux de démantèlement effectués en avril 2024 s'élèvent à 15.000.000 F.

Coût d'acquisition du Matériel industriel :

Prix du Matériel industriel : 300.000.000

Frais de démantèlement actualisé :

- Coût ajusté de l'effet de l'inflation =  $10.200.000(1,02)^{10} = 12.433.743$
- Valeur actualisée des frais de démantèlement =  $12.433.743(1,1)^{-10} = 4.793.746$

Coût d'acquisition du Matériel industriel =  $300.000.000 + 4.793.746 = 304.793.746$

# Les opérations Spécifiques

## Coût de démantèlement, d'enlèvement et de mise en l'état Exemple d'application

Tableau de calcul des provisions pour démantèlement

Période	Coût ajusté actualisé	provisions pour démantèlement	Charges de désactualisation
1/1/2014	$12.433.743(1,1)-10 = 4.793.746$	4.793.746	-
31/12/2014	$12.433.743(1,1)-9 = 5.273.121$	$5.273.121-4.793.746= 479.375$	479.375
31/12/2015	$12.433.743(1,1)-8 = 5.800.433$	$5.800.433-5.273.121= 527.312$	527.312
31/12/2016	$12.433.743(1,1)-7 = 6.380.476$	$6.380.476-5.800.433= 580.043$	580.043
31/12/2017	$12.433.743(1,1)-6 = 7.018.524$	$7.018.524-6.380.476= 638.048$	638.048
31/12/2018	$12.433.743(1,1)-5 = 7.720.376$	$7.720.376-7.018.524= 701.852$	701.852
31/12/2019	$12.433.743(1,1)-4 = 8.492.414$	$8.492.414-7.720.376= 772.038$	772.038
31/12/2020	$12.433.743(1,1)-3 = 9.341.655$	$9.341.655-8.492.414= 848.241$	848.241
31/12/2021	$12.433.743(1,1)-2 = 10.275.820$	$10.275.820-9.341.655= 934.165$	934.165
31/12/2022	$12.433.743(1,1)-1 = 11.303.403$	$11.303.403-10.275.820= 1.027.583$	1.027.583
31/12/2023	$12.433.743(1,1)0=12.433.743$	$12.433.743-11.303.403= 1.130.340$	1.130.340
TOTAL		12.433.743	7.639.997

**ECRITURES COMPTABLES**

**1/1/2014**

**ACQUISITION DU MATERIEL**

**DEBIT**

24111 Matériel Industriel Actif de support 300.000.000

**CREDIT**

4812 Fournisseurs d'Investissement 300.000.000

**ACTIF DE DEMANTELEMENT**

**METHODE 1**

**1/1/2014**

**DEBIT**

24112 Matériel Industriel Actif de démantèlement 4.793.746

**CREDIT**

1984 Provision pour démantèlement et remise en état 4.793.746

**METHODE 2**

**1/1/2014**

**DEBIT**

6911 Dotations d'Exploitation pour risques et charges 4.793.746

**CREDIT**

1984 Provision pour démantèlement et remise en état 4.793.746

**DEBIT**

24112 Matériel Industriel Actif de démantèlement 4.793.746

**CREDIT**

7911 Reprise de provision d'exploitation pour risques et charges 4.793.746

# ECRITURES COMPTABLES

31/1/2014

## DEBIT

6971 Dotations aux Provisions Financières pour risques et charges 479.375

## CREDIT

1984 Provision pour démantèlement et remise en état 479.375

## DEBIT

6813 Dotations aux Amortissements des Immobilisations Corporelles 30.479.375

## CREDIT

28411 Amortissement du Matériel et Outillage Actif de Support 30.000.000

28412 Amortissement du Matériel et Outillage Actif de Démantèlement 479.375

31/12/2023

## DEBIT

6971 Dotations aux Provisions Financières pour risques et charges 1.130.340

## CREDIT

1984 Provision pour démantèlement et remise en état 1.130.340

## DEBIT

6813 Dotations aux Amortissements des Immobilisations Corporelles 30.479.375

## CREDIT

28411 Amortissement du Matériel et Outillage Actif de Support 30.000.000

28412 Amortissement du Matériel et Outillage Actif de Démantèlement 479.375

## **ECRITURES COMPTABLES**

**1/42024**

### **DEBIT**

6244 Charges de démantèlement remise en état 15.000.000

### **CREDIT**

401 Fournisseurs 15.000.000

31/12/2024

### **DEBIT**

1984 Provision pour démantèlement et remise en état 12.433.743

### **CREDIT**

7911 Reprise de provision d'exploitation pour risques et charges 4.793.746

7971 Reprise de provisions financières pour risques et charges 7.639.997

# Comptabilisation des provisions

## Les provisions

Le SYSCOHADA distingue trois formes de provisions :

Les provisions pour dépréciation

Les provisions pour risques et charges

Les provisions réglementées

# Les provisions

## Les provisions pour dépréciation des éléments d'Actif :

La provision pour dépréciation est définie comme étant la « constatation de l'existence, pour un élément d'actif, d'une valeur actuelle devenue inférieure à la valeur d'entrée ou à la valeur nette d'amortissements ».

Provision pour dépréciation = Valeur Actuelle – Valeur d'entrée

### Principe de Prudence :

- La comptabilité anticipe toute perte probable, dès que cette perte est envisagée.
- Elle ne tient pas compte de profits, même probables, avant qu'ils ne soient réalisés

Un deuxième principe consiste alors à toujours garder trace du coût historique, donnée intangible, et de le corriger le cas échéant : cette correction se nomme provision pour dépréciation.

Les provisions pour dépréciation s'appliquent ainsi :

- aux stocks (y compris travaux en cours et produits semi-ouvrés),
  - aux créances,
  - aux titres de placement et de participation,
- aux immobilisations incorporelles telles que le fonds commercial, les marques, desseins, modèles,...etc.

# Les provisions

## Les provisions pour dépréciation :

### Exemple d'application

A la fin de l'exercice 2023, l'entreprise constate une diminution de la valeur du fond commercial (valeur comptable de 450 000 000 F) de 50 000 000 F. Les titres de participation acquis à 350 000 000 F ont chuté cette fin d'année à 310 000 000 F. Les stocks de marchandises (Valeur comptable de 335 000 000) ont marqué une dépréciation de 15 000 000 F.

A la fin de l'exercice 2024, les Actifs ont été évalués à :

- Fond commercial : 420 000 000 F
- Titres de participation : 340 000 000 F
- Stocks de marchandises : 330 000 000 F

# Les provisions

## Les provisions pour dépréciation :

### Ecritures comptables

31/12/2023

#### DEBIT

6913 Dotations aux dépréciations d'exploitation des immobilisations corporelles 50 000 000

6972 Dotations aux dépréciations d'exploitation des immobilisations financières 40 000 000

6593 Charges pour dépréciation des stocks 15 000 000

#### CREDIT

2915 Dépréciation du fond commercial 50 000 000

2963 Dépréciation des titres de participation 40 000 000

391 Dépréciation des stocks de marchandises 15 000 000

# Les provisions

## Les provisions pour dépréciation :

### Ecritures comptables

31/12/2024

#### DEBIT

2915 Dépréciation du fond commercial 20 000 000

2963 Dépréciation des titres de participation 30 000 000

391 Dépréciation des stocks de marchandises 10 000 000

#### CREDIT

7913 Reprises et Dépréciation d'exploitation des immobilisations incorporelles 20 000 000

7914 Reprises et Dépréciation d'exploitation des immobilisations corporelles 30 000 000 391

7593 Reprises de charges pour dépréciations et provisions pour risques à court terme  
d'exploitation sur stocks 10 000 000

# Les provisions

## Les provisions pour risques et charges

Elles sont définies comme étant des « provisions évaluées à l'arrêté des comptes, destinées à couvrir des risques probables et des charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine ».

**Lorsque la date de survenance du risque ou de la charge est estimée à plus d'un an à la date du bilan, il s'agit de « provisions durables pour risques et charges ».**

# Les provisions

## Les provisions pour risques et charges

### 19 Provisions pour risques et charges

- 191 Provisions pour litiges
- 192 Provisions pour garanties données aux clients
- 193 Provisions pour pertes sur marchés à achèvement futur
  - 194 Provisions pour pertes de change
  - 195 Provisions pour impôts
  - 196 Provisions pour pensions et obligations similaires
- 1961 Provisions pour pensions et obligations similaires - engagement de retraite
  - 1962 Actif du régime de retraite
- 197 Provisions pour restructuration
- 198 Autres provisions pour risques et charges
  - 1981 Provisions pour amendes et pénalités
  - 1983 Provisions pour propre assureur
  - 1984 Provisions pour démantèlement et remise en état
- 1985 Provisions pour droits à réduction ou avantage en nature (chèques cadeau, cartes de fidélité...) - 1988 Provisions pour divers risques et charges

# Les provisions

## Les provisions réglementées

Elles sont définies comme étant des « provisions ne correspondant par à l'objet normal d'une provision et comptabilisées en application de dispositions légales ou réglementaires ».

Les formes de provisions réglementées sont :

### **15 Provisions réglementées et fonds assimilés**

- 151 Amortissements dérogatoires
- 152 Plus-values de cession à réinvestir
  - 153 Fonds réglementés
    - 1531 Fonds National
    - 1532 Prélèvement pour le Budget
- 154 Provisions spéciales de réévaluation
- 155 Provisions réglementées relatives aux immobilisations
  - 1551 Reconstitution des gisements miniers et pétroliers
- 156 Provisions réglementées relatives aux stocks

# Les provisions

## Les provisions pour amortissements dérogatoires :

il s'agit « des amortissements ou fractions d'amortissements ne correspondant pas à l'objet normal d'un amortissement pour dépréciation et comptabilisées en application de textes particuliers. Les amortissements dérogatoires font partie des provisions réglementées ».

Devant être justifié exclusivement par des considérations d'ordre économique, l'amortissement comptable ne coïncide pas nécessairement avec l'amortissement fiscalement ou réglementairement autorisé :

- lorsque l'amortissement fiscal est inférieur à l'amortissement comptable, ce dernier est maintenu en écritures, la différence faisant l'objet d'une " réintégration " fiscale extra comptable ;
- lorsque l'amortissement fiscal, supérieur à l'amortissement comptable, doit être, en vertu des textes législatifs ou réglementaires, enregistré dans les écritures comptables ( et non simplement déduit de façon extra comptable), il y a lieu de porter dans les " provisions réglementées " l'excédent de l'amortissement fiscal sur l'amortissement comptable dénommé " amortissement dérogatoire ".

# Exercices d'application

## Exercice 1 :

La société LACOMI a réalisé avec le concours de ses informaticiens un logiciel destiné à la gestion de son parc de véhicules. Les dépenses occasionnées ont été les suivantes :

Du premier juillet au 31 décembre 2006 :

Etude préalable 9000

Analyse fonctionnelle 8000

Analyse organique 20000

Du premier janvier au 31 mars 2007 :

Analyse organique (suite) 15000

Programmation sous traitée : 17000

Tests et Essais 5000

Réalisation de la documentation 2000

Formation du personnel 8000

A l'issue de l'analyse fonctionnelle, le projet a de sérieuses chances de réussite, le comité de direction a décidé de poursuivre les recherches.

## TAF :

Présenter les écritures comptables fin 2006, au 31 mars 2007 et fin 2007 sachant que les dépenses sont enregistrées en compte de charges et la durée d'utilisation du logiciel est de 5 ans.

# Exercices d'application

Exercice 1 :

31/12/2006

**Débit**

2193 Logiciel et Internet en cours 20000

**Crédit**

721 Production immobilisée Immobilisations incorporelles 20000

**Débit**

851 Dotations aux provisions réglementées 20000

**Crédit**

151 Amortissement dérogatoires 20000

# Exercices d'application

Exercice 1 :

**31/3/2007**

**Débit**

2131 Logiciel 59000

**Crédit**

2193 Logiciel et Internet en cours 20000

721 Production immobilisée Immobilisations incorporelles 39000

**31/12/2007**

**Débit**

6812 Dotations aux Amortissements des immobilisations incorporelles 8850

851 Dotations aux provisions réglementées 30150

**Crédit**

2813 Amortissement des Logiciels et Internet 8850

151 Amortissement dérogatoires 30150

# CAS DE REFLEXION

L'entreprise GROSJEAN a fait l'acquisition le 03/09/N d'un matériel de production complexe, d'une durée de vie de 15 ans, pour un montant global hors taxes de 240 000 000 . Elle peut identifier les éléments suivants (dont le détail ne figurait pas sur la facture) :

- Moteur d'une durée de vie de 5 ans et de valeur estimée à 40 000 000 ;
- Un outil de perçage d'une durée de vie de 3 ans et de valeur estimée à 3 000 000 .

D'autre part, elle a enregistré en charges par nature les éléments suivants, directement liés à l'acquisition :

- Frais de montage : 2 000 000 ;
- Frais de transport : 800 000 ;
- Frais de formation du personnel : 1 500 000 .

Comptabilisez les opérations d'inventaire nécessaires

# CAS DE REFLEXION

L'entreprise LE MARLIN a construit, pour son propre usage, une machine de soudage.

Elle vous fournit les éléments suivants :

Début de fabrication : 01/03/N.

Fin de fabrication : 30/12/N.

- Main-d'œuvre : 450 000 € , dont 40 000 € de charges fixes.
- Matières premières : 240 000 € .
- Frais de fabrication hors amortissement : 50 000 € , dont 25 000 € de charges fixes.
- Amortissement économique du matériel nécessaire : 8 000 € .
- Amortissement dérogatoire du matériel nécessaire : 3 000 € .

L'activité de l'entreprise a représenté, pendant cette période, 80 % de l'activité normale. Les charges par nature ont été correctement comptabilisées.

Passez les écritures d'inventaire nécessaires.

# CAS DE REFLEXION

La société FELLINI a construit un hangar sur un terrain appartenant à la société MONA.

Il a un bail d'une durée de 20 ans.

Le coût de la construction est de 1 450 000 HT.

Les aménagements, non encore comptabilisés, sont de 50 000 HT.

La valeur vénale du bien à la fin du bail est de 250 000 HT.

1. Comptabilisez l'acquisition chez la société Fellini.
2. Comptabilisez chez la société Mona les opérations de fin de bail en faisant abstraction de la TVA.

H1 : pas d'indemnité prévue dans le bail.

H2 : indemnité prévue de 190 000.

# CAS DE REFLEXION

Le 01/02/N, la SA BERMUDA a signé un contrat de crédit-bail concernant un Matériel estimé à 10 000 000.

La construction est amortissable sur 20 ans.

Le paiement se fait par 48 trimestrialités de 300 000 HT, la première étant payée le 01/02/N.

La valeur de levée de l'option est de 900 000.

La durée de vie estimée du bien à cette date est de 10 ans.

1. Passez les écritures comptables du 31/12/N.
2. Passez les écritures de levée de l'option.
3. Passez les écritures d'inventaire de l'exercice N+12.
4. Passez les écritures nécessaires en N+15, si l'entreprise revend le bien pour 1 900 000 le 01/02/N+15.

# CAS DE REFLEXION

## Les contrats de location financement

### En cas de levée d'option à la fin du contrat de bail

31/12/N+4

Débit 623 Redevances de location acquisition 900 000

Crédit 521 Banques locales 900 000

### Retraitement de la levée d'option

DEBIT 1763 dettes de location acquisition/ Crédit-bail mobilier 900 000 000

CREDIT 623 Redevances de location acquisition 900 000 000

### Constatation des dotations aux amortissements

Débit 6813 Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles 500.000

Crédit Amortissements du Matériel industriel 500.000

# CAS DE REFLEXION

## Les contrats de location financement

En cas de non levée d'option à la fin du contrat de bail

A traiter comme cession d'immobilisations

Cumul des amortissements  $500.000 \times 5 = 2.500.000$

Valeur nette comptable =  $10.000.000 - 2.500.000 = 7.500.000$

Prix de cession = 1.900.000

## Comptabilisation 31/12/N+4

### Constataion des dotations aux amortissements

Débit 6813 Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles 500.000

Crédit Amortissements du Matériel industriel 500.000

### Sortie du Matériel

DEBIT 812 Valeurs comptables des cessions d'immobilisations 7.500.000

Amortissements du Matériel industriel 2.500.000

Crédit 2411 Matériel industriel 10.000.000

Constataion du produit de cession d'immobilisations

DEBIT 1763 dettes de location acquisition/ Crédit-bail mobilier 1.900.000

CREDIT 822 Produit de cessions d'immobilisations 1.900.000

# CAS DE REFLEXION

L'entreprise BETA a acquis le 15/03/N un logiciel dissocié de suivi de statistiques commerciales, pour les besoins internes de gestion, pour un prix HT de 50.000.000

Il a été mis en service de manière opérationnelle le 20/04/N.

La durée probable de vie est estimée à cinq ans.

Le 1/02/N+1, l'entreprise a acquis pour un prix HT de 3.000.000 une version nouvelle du logiciel de base.

ECRITURES COMPTABLES ?!

# CAS DE REFLEXION

Stock d'en-cours achevés aux trois-quarts.

Coût de production déjà engagé : 150 000 000.

Frais de distribution à engager 22 000 000.

H1 : On peut les vendre tels quels 136 000 000.

H2 : On ne peut pas les vendre tels quels.

Déterminez les dépréciations nécessaires.

# CAS DE REFLEXION

Achat de MP pour 35 000 000 HT. Sortie de stocks pour la production de 22 000 000.

Production de produits-finis : 40 000 000.

Ventes de 31 000 000 HT (taux de marge sur le PVHT de 40 %).

Les stocks initiaux de matières premières, comptabilisés au bilan d'ouverture, étaient de 13 000 000 et ceux de produits-finis de 17 000 000 .

Comptabilisez ces opérations en inventaire permanent

# QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES

Une machine de production est acquise à 7.168.000 CFA en janvier N-1 et amortie linéairement sur 5 ans a une valeur actuelle fin N de 5.160.960 CFA.

L'écart de réévaluation est de :

2.006.400

2.867.200

**860.160**

1.433.600

# QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES

**Une machine de production est acquise à 7.168.000 CFA en janvier N-1 et amortie linéairement sur 5 ans a une valeur actuelle fin N de 5.160.960 CFA.**

**L'écart de réévaluation est de :**

860.160

**1.433.600**

2.006.400

2.867.200

# QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES

L'entreprise CIT a importé un matériel de production le 19/10/2025 facturé par un fournisseur français au prix de 543.000 euros, payable à 30 jours.

Les frais d'importation se sont estimés à 14.768.200 CFA payables par chèques bancaires. La TVA de 20% est récupérable.

Le cours de l'euro le jour de dédouanement est de 657,65 CFA.

Lors du paiement par la banque le 28/10/2023 le cours de change de l'euro en CFA est de 659,12.

On doit constater comptablement :

- A) Une perte exceptionnelle
- B) **Une perte de change**
- C) Un gain de change
- D) Un gain exceptionnel

# QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES

L'entreprise XAT a produit un logiciel à usage interne pour lequel les dépenses suivantes sont supportées :

Etude préalable : 186.000 ;

Analyse fonctionnelle : 316.000 ;

Analyse organique : 521.600 ;

Programmation : 700.800 ;

Test et essai : 252.000 ;

Documentation : 78.400 ;

Formation des utilisateurs : 142.400 (la formation est assurée avant l'utilisation du logiciel).

La valeur du logiciel est de :

1.922.400

**1.695.200**

2.060.000

1.917.600

# QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES

**Le premier juillet 2025, l'entreprise TMN a émis un emprunt obligataire par l'émission de 100.000 obligations de valeur nominale de 10.500 euros pour 4 ans (remboursements en amortissements constants).**

**Le prix d'émission est de 10.300 euros alors que le prix de remboursement est de 10.100 euros.**

**Les frais d'émission sont estimés à 750 000 euros et le taux d'intérêt est de 5%.**

**La valeur de la prime de remboursement des obligations (unitaire) est de :**

200

300

**400**

100

# QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES

**L'entreprise CIT a importé un matériel de production le 19/10/2025 facturé par un fournisseur français au prix de 543.000 euros, payable à 30 jours.**

**Les frais d'importation se sont estimés à 14.768.200 CFA payables par chèques bancaires.**

**La TVA de 20% est récupérable.**

**Le cours de l'euro le jour de dédouanement est de 657,65 CFA.**

**Le Matériel de production va être débité de :**

- A) 357.103.950
- B) 371.872.150**
- C) 428.524.740
- D) 446.246.580

# QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES

L'entreprise TTB a acquis un matériel de production à 780.000 CFA amortissable sur 4 ans.

Le Matériel est financé à raison de 50% par subvention d'investissement.

Le taux de TVA (récupérable) est de 20%.

Le compte de subvention d'investissement sera crédité d'un montant de :

312.000

**390.000**

468.000

374.400

# QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES

L'entreprise KATI a Acquis un brevet amortissable en 15 ans en versant initialement 400.000 CFA et s'engageant à payer une redevance de 1% du chiffre d'affaires à payer chaque fin d'année (Chiffre d'affaires moyen annuel de 10.000.000 CFA).

Les honoraires pour l'inscription du brevet sont estimés à 60.000 CFA hors TVA.

Le taux d'intérêt est de 6%.

Si le Chiffre d'affaires peut être évalué de façon fiable, la valeur du brevet est de :

**1.431.225**

400.000

560.000

# QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES

**Une entreprise s'est engagée dans la réalisation d'un ouvrage pour une durée pouvant atteindre 22 mois. Les informations concernant la réalisation de l'ouvrage :**

**Coût de production total estimé par les services techniques 1.500.000.000**

**Coût de production engagé fin de l'année N 900.000.000**

**Prix de vente prévu : 1.850.000.000**

**Le 10 octobre N+1 le coût prévu est facturé au client local (le coût de production prévisionnel est prévu correctement par les services techniques) .**

**Le taux de TVA théorique est de 18%.**

**Si l'entreprise est en mesure d'évaluer le résultat à terminaison de manière fiable, le chiffre d'affaires partiel (pour l'année N) est de :**

3.500.000.000

740.000.000

**1.387.500.000**

1.111.000.000